

**ZEKRI, TIZI-OUZOU**  
**2 blessés dans**  
**l'explosion**  
**d'une bombe**

Page 5



**11 MANIFESTANTS INTERPELLÉS**  
**DANS DES AFFRONTMENTS**  
**Réghaïa, paralysie**  
**de la voie ferrée**

Page 3

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2116 | Dimanche 2 mars 2014 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS**  
**ESS-ASFA YENNENGA CE SOIR À 18H**

**Les Sétifiens**  
**pour une option**  
**de qualification**

Page 17

**LES CANDIDATS LOIN DES VÉRITABLES PRÉOCCUPATIONS**

## Des programmes creux et insipides



Page 3



**RETENUES SUR SALAIRES**  
**POUR LES JOURNÉES DE GRÈVE**

**Le faux pas de**  
**Baba Ahmed**

Page 5

**IL S'EST RENDU, HIER, AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL**

**Abdelaziz Belaïd dépose son**  
**dossier de candidature**

Page 3

**FRONT DU CHANGEMENT**

**Le boycott écarté**

Page 3



280

coureurs ont pris part au semi-marathon national organisé, jeudi dans la commune de Bouda à Adrar.

3

quintaux de mélasse pour narguils, provenant du Maroc, ont été saisis par les éléments de la Sûreté nationale à Tlemcen.

19

% des consommateurs de boissons énergisantes souffrent d'effets secondaires liés à ces produits.

### Table ronde à Constantine sur la restauration du palais d'Ahmed Bey

Les différentes étapes de l'opération de restauration du palais d'Ahmed Bey ont été mises en relief au cours d'une table ronde organisée jeudi à Constantine à l'initiative de l'association "Amis du Palais", en coordination avec le musée national public des arts et expressions populaires traditionnelles. Nouar Sahli, archéologue et président de l'association, a souligné, devant un auditoire constitué d'archéologues et d'hommes de culture, le caractère "spécifique" de cette opération de restauration. Une opération "aussi ardue que pointue" qui a cependant permis aux différents restaurateurs de nourrir leurs expériences et de consolider leurs savoir-faire d'autant, a-t-il dit, que la restauration de tels lieux permet de conserver et de révéler la valeur esthétique et historique en se fondant sur le respect

de la substance ancienne et en se référant à des documents authentiques indispensables pour toute réhabilitation.

M. Sahli a indiqué, dans ce contexte, que la restauration doit être précédée et accompagnée par une étude du monument basée sur des recherches géodésiques, archéologiques, architecturales et artistiques.

Les débats ont été suivis d'une projection vidéo sur les différentes étapes de la réhabilitation du Palais du Bey, dont la construction a été entamée en 1825 pour être entièrement achevée dix ans après.

Le maître des lieux, Ahmed Bey, dernier des beys de Constantine, y a vécu deux ans seulement avant d'en être chassé, juste après la chute du beylicat de l'Est en 1837.

### Mesures pour décongestionner la circulation automobile à Annaba



Des "mesures d'urgence" permettant d'améliorer l'état du réseau routier et d'actualiser le plan de circulation ont été proposées, jeudi lors d'une rencontre à Annaba, pour décongestionner la circulation auto-

mobile dans la ville.

Les participants à une journée d'étude sur les embouteillages dans cette agglomération ont appelé à "encourager le transport en commun par une organisation plus efficiente du transport urbain" et à "adopter un nouveau plan de circulation pour la ville d'Annaba".

Les importantes opérations en cours pour améliorer la fluidité du trafic ont été évoquées au cours de cette rencontre, organisée par l'assemblée populaire de wilaya et qui a réuni des élus et des cadres de plusieurs directions de l'exécutif local dont les transports et les travaux publics, ainsi que des représentants d'entreprises des télécommunications et de gestion des réseaux de l'électricité, du gaz, de l'eau potable et de l'assainissement.

Considéré comme "vital" pour le décongestionnement du trafic dans cette ville, le pont, en cours de réalisation, pour relier l'entrée sud d'Annaba au front de mer, avec plusieurs accès à divers secteurs du tissu urbain, sera réceptionné au cours du premier semestre 2014, ont affirmé des intervenants.

### La consanguinité, facteur à haut risque de maladies rares

La consanguinité constitue un facteur à haut risque favorisant l'apparition de cas de maladies rares en Algérie a indiqué, vendredi, un spécialiste du centre hospitalo-universitaire de Constantine.

Intervenant lors d'une rencontre organisée à Ali Mendjeli, à l'occasion de la Journée internationale des maladies rares le professeur Abdelmadjid Hamri, neurologue du CHU, a affirmé que 39% de ces maladies, dites aussi orphelines, sont le fruit de mariages consanguins. Il s'agit de pathologies qui n'ont pas de traitement curatif, difficiles à diagnostiquer et qui touchent plusieurs organes à la fois, ce qui complique l'orientation du malade vers un service ou un médecin donné pour sa prise en charge, a-t-il précisé. Selon le Pr Hamri, dont le service qu'il dirige depuis six ans au CHU de Constantine prend en charge certains cas de ces maladies, la prévalence de ces pathologies se situe entre 1 cas sur 2.000 personnes et 1 sur 5.000, en fonction de la région et du type de la maladie.

Dans une présentation des maladies rares, le Pr Abdelhamid Aberkane, médecin spécialiste et président de l'assemblée populaire communale d'El Khroub, co-organisatrice de cette journée d'infor-

mation en partenariat avec l'Association défi et espoir contre les myopathies (Adem) de Constantine, a souligné "l'importance des échanges d'informations se rapportant à ces pathologies et de l'accompagnement des patients"

D  
I  
X  
I  
T

### Farouk Ksentini :

"L'opposition à la candidature du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour un 4<sup>e</sup> mandat présidentiel est un acte antidémocratique car la Constitution le lui permet.

L'opposition a le droit d'exister, certes, mais il n'y a aucune raison pour qu'elle interdise ou empêche Bouteflika de se présenter à l'élection présidentielle du 17 avril 2014. Il faut laisser les institutions concernées jouer leur rôle et accomplir leur travail sans devancer les événements."

### Un crocodile sème la panique au bord d'une plage en Australie

A Cable Beach, dans une ville de Broome, en Australie, un énorme crocodile a semé la panique sur la plage samedi dernier forçant les autorités à en interdire l'accès au public. Le reptile était long de 4 mètres. Sharon Scoble, une des témoins de la scène a expliqué au site australien PerthNow ses premières impressions lorsqu'elle a vu l'animal. "C'était un grand garçon. Sa tête était énorme!". Sharon a profité pour prendre des photos de l'animal dans l'eau pour garder une preuve de cette visite surprise. Au moment de l'incident, l'animal n'a montré aucun signe d'agressivité, mais Sharon Scoble précise qu'il regardait les gens sur la plage. On imagine la peur de ces touristes d'être ainsi dévisagés par un animal aussi redoutable. Le lendemain, l'animal avait tout simplement déserté les lieux. Cet incident fait suite à un terrible drame qui a touché le nord du pays. Un enfant de 12 ans a été tué par un crocodile dans le parc national de Kakadu. L'animal avait pris pour cible un groupe de jeunes. Après s'être attaqué à un adolescent de 15 ans en lui mordant le bras, le reptile avait fini par lâcher prise et a emporté un enfant de 12 ans. Pour éviter qu'un nouveau drame de ce genre ne se reproduise, les autorités se sont lancées à la recherche du crocodile afin de l'installer dans un parc adapté.

### Tous les chômeurs de Stockholm convoqués par... erreur

La police suédoise a dû disperser mercredi une foule de chômeurs en colère devant une agence du Pôle emploi local qui avait convoqué par erreur 61.000 personnes à une réunion, et non 1.000 comme elle l'avait prévu. "Quelque chose n'a pas bien fonctionné avec le fichier électronique. Ça a provoqué un gros bazar devant le bureau", a expliqué Clas Olsson, directeur du bureau en question.

Selon la police, tous les habitants de la capitale inscrits au chômage ont, semble-t-il, reçu un e-mail de convocation.

Des centaines de personnes se sont donc pressées dans la ruelle où se trouve l'agence et dans la rue adjacente, l'une des principales artères de Stockholm. Les esprits s'échauffant, les employés ont appelé la police au secours.

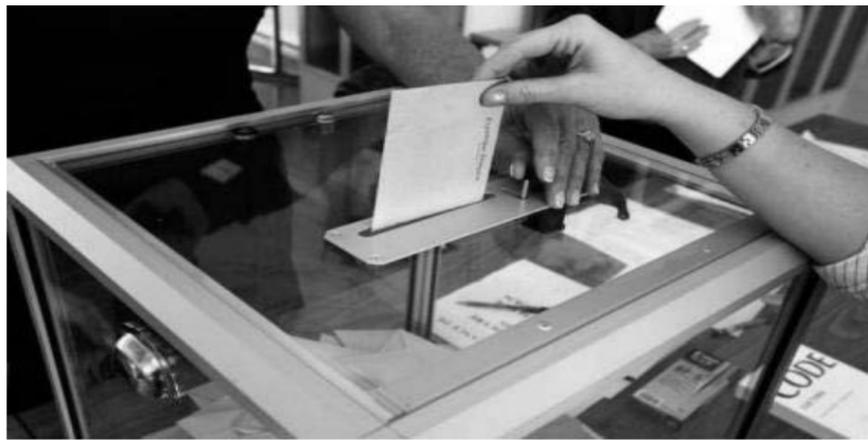
En janvier, le taux de chômage s'élevait à 8,6% dans le pays.

LES CANDIDATS LOIN DES VÉRITABLES PRÉOCCUPATIONS DES ALGÉRIENS

## Des programmes creux, insipides et ennuyeux

Les candidats à l'élection présidentielle se suivent et se ressemblent. A peine leur campagne entamée, ces derniers présentent des programmes jugés « médiocres » faisant fi des vraies préoccupations des Algériens sur le plan socio-économique.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI



Les observateurs s'accordent à relever une précampagne des candidats « morne » et « plate » avec des redondances de revendications qui ont été maintes fois rabâchées. Aucun n'a confirmé, dans son programme, les soucis sociaux et économiques des citoyens, préférant surfer sur le mode du sensationnel. Pourtant, le temps leur a été accordé depuis le début de l'année pour présenter des alternatives ou des propositions cohérentes dignes de véritables candidats à l'élection présidentielle. Presque aucun candidat n'a révélé un programme élec-

toral sur les réseaux sociaux et le Web, qui pourtant, sont les moyens les plus usités. Ces hommes, issus d'horizons politiques différents et se tapissant dans l'ombre depuis des années, ne sortent qu'occasionnellement sur le terrain et guettent l'opportunité d'une échéance électorale pour régler des comptes ou espérer obtenir des subventions pour leur « campagne ». Leur mot d'ordre est bien connu dans leurs discours : « Sécurité et stabilité », seul slogan qui leur sied pour le moment. D'autres, faute de parcours poli-

tiques avérés, n'arrivent pas à convaincre. Les salles pour leurs meetings sont souvent vides ou contiennent une poignée de militants qui se comptent sur le bout des doigts. Malgré ce marasme, Ali Benflis et Louisa Hanoune arrivent à présenter leurs visions sur des considérations économiques, sociales et diplomatiques. Si pour Benflis, le registre de la justice et la transparence dans la gestion des affaires de l'Etat figure parmi les axes importants de sa campagne, la présidente du PT qui est habituée à la longueur du verbe et

maîtrisant ses sujets, n'épargne pas les sujets de l'heure. Son programme électorale, qui a été rendu public avant l'avènement de la campagne électorale, décortique beaucoup de points et brise parfois des tabous même si cette candidate tient toujours à son profil idéologique. En tous état de cause, les candidats qui prétendent à la course électorale n'ont pas le souci de la communication en cette période où le contexte s'emballer bien. Certains candidats, invités par des TV privées, se font piéger par des questions sur leurs connaissances appauvries sur l'Histoire, la Constitution, les droits sociaux et autres sujets qu'ils doivent impérativement maîtriser. Le pire arrive quand certains candidats ont décidé au milieu de la course de jeter l'éponge pour soutenir Bouteflika. Quatre noms qui sont connus pour leur allégeance au clan présidentiel ont carrément fait savoir qu'ils se mettraient à récolter des voix pour le président candidat. Du jamais vu dans les annales des élections pluralistes. Le minimum de la culture politique aurait fait que les prétendants nouent des alliances avant de déclarer leurs intentions de se présenter et non dès le début de la campagne.

F. A.

IL S'EST RENDU, HIER, AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

## Abdelaziz Belaïd dépose son dossier de candidature

PAR SADEK BELHOCINE

Le Dr Abdelaziz Belaïd, président du Front El Moustakbal a déposé, hier, son dossier de candidature à l'élection présidentielle du 17 avril prochain. Il est la deuxième personnalité politique après le président du FNA à se rendre au siège du Conseil constitutionnel à Alger pour y déposer son dossier de candidature pour sa validation. Le prétendant au poste de chef de l'Etat algérien a rempli les obligations imposé par l'article 139 de la loi organique du 12 janvier 2012. Il a réussi à obtenir le nombre de signatures obligatoires. Le Dr Abdelaziz devra attendre dix jours pour savoir si sa candidature est validée par le Conseil constitutionnel. Conformément à la loi organique du 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Conseil constitutionnel a dix jours pour se prononcer sur le dossier et procéder à sa validation. Porté par un parti politique naissant, le Front El Moustakbal, le Dr Abdelaziz Belaïd avait annoncé, à l'issue du congrès extraordinaire de sa formation politique, tenu le 21

décembre dernier à Alger, sa candidature à la présidentielle du 17 avril prochain. 1.200 congressistes, représentant les 48 wilayas du pays, étaient présents à la salle Atlas. Parmi eux, des représentants de la communauté à l'étranger venus notamment de France, d'Allemagne, du Canada et d'Espagne. A la veille de la rencontre, Abdelaziz Belaïd a assuré que le programme de son parti a été élaboré par 75 experts. Au cours d'une conférence de presse, animée en marge du congrès, Abdelaziz Belaïd avait expliqué : « Je pensais que la question de la candidature sera tranchée après un débat de deux jours (20 et 21 décembre) mais les délégués ont insisté pour qu'elle soit décidée en début des travaux, c'est pourquoi je participerai à cette importante échéance politique ». Le candidat à la présidentielle nourrit de grandes ambitions. Avec un programme respectable, solide et un travail électorale honnête, Abdelaziz Belaïd estime que sa formation politique a de grandes chances lors de cette échéance majeure du pays. Abdelaziz Belaïd avait dit craindre à juste

titre la « partialité » de l'administration en faveur d'un candidat et avait appelé à sa « neutralité », affirmant que « chaque Algérien a le droit de se porter candidat ». Selon lui, le Front El-Moustakbal « ne lie pas les élections à une personne, un parti, un clan ou un lobby ». Un récent sondage publié par notre confrère, *El Watan*, la fin du mois de décembre dernier fait ressortir que 38,8% d'électeurs souhaitent que Abdelaziz Belaïd se présente à l'élection présidentielle de 2014. 55,9% sont contre sa participation et 5,3% sont sans opinion. L'échantillon représentatif de la population algérienne était de 1.148 personnes. Depuis, il est certain que le nombre d'électeurs qui voteraient pour le chef de file du Front El-Moustakbal a dû sensiblement augmenter. Il est à rappeler que Abdelaziz Belaïd, 50 ans, est diplômé en médecine et en droit. Il a eu à présider les destinées de L'Union nationale des étudiants algériens (UNEA). A partir de 1986, il adhère au FLN et devient le plus jeune membre du comité central. Député FLN pour deux mandats (1997 et 2007), il est

élu secrétaire général de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA). Il quitte le parti pour fonder le Front El Moustakbal en février 2012. Des postes de responsabilité qu'il a occupé, il a acquis une grande expérience dans l'art de pratiquer la politique. Ils lui permettent aussi de forger « les capacités » de gestion très appréciables.

S. B.

### FRONT DU CHANGEMENT

#### Le parti écarte toute idée de boycott

Le président du Front du changement, Abdelmadjid Menasra, a affirmé vendredi à Mascara que son parti écartait toute idée de boycott du prochain scrutin présidentiel, estimant que cette option ne sert pas l'intérêt national.

Intervenant à l'occasion du 2<sup>e</sup> anniversaire de la création de sa formation politique, Menasra a déclaré que "le boycott est une pratique à contresens de l'intérêt national".

Le président du Front du changement a tenu à souligner que malgré son respect pour le libre choix des partis, son parti ne s'inscrira pas dans cette démarche de rupture car elle anéantirait, selon lui, "les espoirs portés par le prochain rendez-vous électoral". S'agissant des candidats, il a fait savoir que son parti se prononcera dès la publication de la liste officielle des candidats à l'élection présidentielle, et ce, après session extraordinaire du Conseil consultatif national de sa formation politique.

"Il ne faut pas rater l'occasion du prochain scrutin, car c'est une excellente opportunité pour exposer son opinion, contribuer à la résolution des problèmes et aller de l'avant, vers un avenir prospère", a-t-il encore fait valoir. Menasra a, en outre, déploré les déclarations de certaines personnalités politiques, critiquant à ce titre leurs propos à l'égard d'une institution qui, a-t-il dit, "mérite tous les respects pour son rôle dans la lutte contre le terrorisme".

R. N.

TIZI-OUZOU, ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## Les partisans de Benflis pour un changement graduel

PAR LOUNES BOUGACI

Les partisans du candidat Ali Benflis, qui postule à l'élection présidentielle du 17 avril prochain, ont animé une conférence de presse, hier, au siège de leur permanence dans la ville de Tizi-Ouzou. C'est le président du directoire de wilaya de la campagne de Benflis qui est intervenu en présence d'autres soutiens afin de demander, entre autres, à ce que l'administration à tous les niveaux fasse preuve d'une neutralité absolue à l'occasion de ce vote afin d'éviter qu'il soit entaché d'irrégularités. Ainsi, le président du bureau de wilaya du directoire de campagne d'Ali Benflis, Amar Bacha, a affirmé que même les médias devraient se montrer neutres,

notamment les médias publics, pour qu'à la fin le scrutin soit transparent et régulier. De ce fait, la direction de campagne électorale de Benflis de la wilaya de Tizi-Ouzou « appelle toutes les forces vives de la nation à redoubler de vigilance pour faire barrage aux forces du mal qui placent leurs intérêts étroits avant les principes fondamentaux de la nation ». Sur un autre chapitre, Amar Bacha a souligné : « C'est avec satisfaction que le directoire de campagne électorale du candidat indépendant, Ali Benflis, a enregistré la grande mobilisation des citoyennes et citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou durant l'opération de collecte des signatures. Et au nom de Ali Benflis, le directoire de campagne de Benflis remercie vivement l'ensemble des

souscripteurs des différentes assemblées élues, organisations, associations ainsi que tous les citoyens et citoyennes pour avoir répondu favorablement à son appel ». Le même intervenant a ajouté, à l'occasion de cette première sortie, que cette « mobilisation au profit d'un homme incarnant le changement à travers son projet, déjà constatée lors de l'appel solennel lancé à Benflis le samedi 30 novembre dernier à Tizi Ouzou par des citoyens assoiffés de justice, de démocratie et de liberté, pour se porter candidat à la magistrature suprême, confirme, si besoin est, l'engagement et l'adhésion de la Kabylie pour une transition générationnelle et pour un changement graduel et responsable ».

L. B.

DEPUIS LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES GOUVERNEMENTALES

# 660.000 litres de carburant saisis par les Douanes

Les quantités d'essence et de gasoil saisis par les Douanes dans les villes frontalières ont augmenté à 660.000 litres depuis la mise en œuvre, en août 2013, des mesures gouvernementales visant à endiguer la contrebande de carburants, a révélé le directeur du renseignement douanier, Medjebar Bouanem.

PAR LAKHDARI BRAHIM

**S**elon les chiffres fournis par ce haut responsable, les saisies de carburant dans les régions frontalières durant les cinq mois qui ont suivi la mise en œuvre de ces mesures gouvernementales, période s'étalant entre août et décembre, ont atteint 545.098 litres contre 233.786 litres durant les sept premiers mois. Pour toute l'année 2013, les quantités de carburant saisis par les Douanes s'élèvent à 780.484 litres, selon les chiffres fournis par M. Bouanem rapporte l'APS.

Cette tendance haussière des saisies s'est poursuivie durant les deux premiers mois de 2014 avec 115.857 litres interceptés par les services des douanes. M. Bouanem précise à ce titre que l'instruction du 4 juillet 2013 du Premier ministre, relative à la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, a consolidé l'action des douanes par des mesures spécifiques qui ont per-



mis de réduire sensiblement le transit illicite des carburants algériens vers le Maroc et la Tunisie. Depuis août 2013, les services des Douanes sont autorisés, en vertu de ces nouvelles mesures, à effectuer des contrôles au niveau des pompes à essence, à cibler des clients à risques comme les fellahs et les industriels des zones frontalières qui s'approvisionnent en grande quantités, mais aussi à suivre dans les régions frontalières la traçabilité des livraisons de la SNTR, chargée du transport de carburants.

Ces mesures ont aidé les douanes à établir une collaboration étroite avec les services des

mines des villes frontalières en vue de l'identification des véhicules à double réservoirs, souvent utilisés par les contrebandiers pour le transport des carburants. Les contrôles à la source menés jusqu'ici par les Douanes au niveau des points de vente se sont soldés par la fermeture de neuf pompes à essence à Tébessa et à Tlemcen et dont les propriétaires se sont adonnés à ce trafic, a fait savoir le chef du renseignement douanier.

**La demande de carburant de Tlemcen en baisse de moitié**

Les mesures prises par le gouvernement ont

eu un effet de coup de frein sur la demande en carburant des wilayas frontalières où la consommation a été gonflée par le passé par les contrebandiers, surnommés les Hallaba qui assèchent les pompes à essence et engrangent de gros bénéfices grâce à la vente d'essence et gasoil subventionnés en Tunisie et au Maroc.

Le fléchissement des livraisons de carburants par Naftal dans les wilayas de Tébessa et Tlemcen est le meilleur indicateur de l'efficacité des mesures gouvernementales, tient à souligner M. Bouanem. En chiffres, ces mesures ont réussi à faire baisser la demande de Tlemcen à 54 millions de litres durant le deuxième semestre 2013, période de la mise en œuvre de l'instruction interministérielle contre 100 millions de litres consommés durant le premier semestre, relève M. Bouanem. Pour la wilaya de Tébessa, la demande mensuelle en carburant qui avoisinait les 27 millions de litres durant les neuf premiers mois de 2013 a baissé à 20 millions de litres par mois durant le dernier trimestre de 2013. Pour autant, il explique que ces mesures étaient plus dissuasives à l'est qu'à l'ouest du pays.

La raison en est simple: à Tébessa, où les frontières sont ouvertes avec la Tunisie, il a suffi aux services des douanes de limiter la circulation des passagers suspects pour que les quantités transitées illégalement vers ce pays diminuent. Par contre à Tlemcen, où les frontières sont fermées depuis 1994, les Douanes ont affaire à une véritable contrebande qui emprunte des routes illégales, difficile des fois à repérer par les services de lutte contre la contrebande, précise encore le même responsable. Globalement, les Douanes ont eu à épingle 72 contrevenants durant les cinq derniers mois de 2013 qui s'adonnaient à ce trafic. Les amendes qu'ils encourrent s'élèvent à 248,9 millions DA.

L. B.

HAUSSE CONSIDÉRABLE DES QUANTITÉS DE STUPÉFIANTS

## Près de 200 tonnes de drogue saisies en 2013

**L**es saisies de drogue en Algérie par les différents corps de sécurité ont avoisiné les 200 tonnes en 2013, dont 63,4 tonnes ont été réalisées par les services des Douanes, selon le directeur central du renseignement douanier,

CANCER DU CAVUM

### Mise en garde contre la radiologie pour le diagnostic

Le chef de service ORL au CHU Lamine-Debaghine (ex-Maillot), le Pr Djamel Salmane a mis en garde, vendredi à Alger, contre le recours à la radiologie pour le diagnostic du cancer du cavum chez l'enfant. En marge du 12<sup>e</sup> Colloque national de l'Association nationale des spécialistes ORL, organisé du 27 février au 1<sup>er</sup> mars, le Pr Salmane a appelé les médecins ORL à ne pas recourir à la radiologie lors du diagnostic précoce du cancer du cavum chez l'enfant. Dans ce cadre, le Pr Salmane a évoqué l'endoscopie, une nouvelle technique pratiquée pour le diagnostic du cancer du cavum, estimant que cette technique "n'est pas coûteuse et préventive pour la santé de la personne" comparativement à la radiologie. Le cancer du cavum, classé 5<sup>e</sup> sur la liste de types de cancers, touche aussi bien l'enfant que l'adulte et est répandu dans les régions d'Afrique du Nord et de la Chine. La propagation dans la région du Maghreb arabe de ce type de cancer, dont les recherches scientifiques ne déterminent pas les origines, est due à la consommation de certains produits traditionnellement conservés, à l'exemple de la viande salée et séchée. Les spécialistes ayant pris part à cette rencontre scientifique ont mis l'accent sur les maladies de l'appareil auditif, à l'instar de la surdité, qu'elle soit génétique ou provoquée par des maladies transmissibles, appelant à son diagnostic précoce, à travers l'utilisation de nouvelles techniques avant le recours à la pose d'implants cochléaires. Les malades atteints de surdité ne bénéficient pas tous de la pose d'implants cochléaires dont le coût peut atteindre 2,5 millions de dinars, selon les spécialistes. S'agissant des maladies du nez, à l'instar de la sinusite, le vice-président de l'Association nationale des spécialistes ORL, Mohamed Tchicou a appelé à pratiquer la chirurgie endoscopique et éviter la prescription des antibiotiques. Cette rencontre, à laquelle prennent part 500 spécialistes algériens ainsi que des experts de Tunisie, du Maroc et de Belgique, vise à perfectionner la formation continue des jeunes spécialistes et actualiser leurs connaissances sur les techniques pratiquées à travers le monde.

R. N.

Medjebar Bouanem. Selon ce haut responsable des douanes, la totalité des stupéfiants saisis par ses services (63 tonnes) représentait du kif traité en provenance du Maroc, premier producteur de cannabis au monde, selon le dernier rapport de l'Office des Nations-Unis pour la drogue et le crime. Il relève que l'examen des chiffres des saisies opérées ces dernières années fait ressortir une hausse considérable des quantités de stupéfiants qui tombent dans les filets des douanes rapporte l'APS. En 2006, les saisies qui n'ont pas dépassé les trois tonnes ont augmenté à quatre tonnes en 2009 et 5 à cinq tonnes en 2011. Le boom des saisies (30,2 tonnes) a été cependant enregistré à partir de 2012 avec la guerre du Mali. La déstructuration des groupes terroristes au Sahel qui servaient, avant la guerre au Mali, de convoyeurs de cargaisons de drogue, a astreint les narcotrafiquants qui empruntaient aupa-

avant les routes du désert sahélo-saharien à modifier leur trajet en passant par le nord du Sahara, explique M. Bouanem. Et d'ajouter que "les routes de la drogue ont changé depuis l'aggravation de la situation sécuritaire au Sahel. Les groupes terroristes ne sont plus en mesure d'assurer la sécurité de l'acheminement des cargaisons". Les wilayas du nord et le nord du Sahara, d'où rentrent de petites quantités de stupéfiants pour la consommation locale sont devenues de véritables plaques tournantes de transit de grosses cargaisons de drogue vers la Tunisie, la Libye, l'Europe et le Moyen-Orient.

Sur les 63 tonnes saisies en 2013, la région de Tlemcen arrive en tête avec 26,3 tonnes, suivie de Ouargla avec près de 20 tonnes, Béchar avec 7 tonnes, Laghouat (5,8 tonnes), Oran (2,8 tonnes) et Chlef (1,6 tonne). "Nous sommes forcément devenu un pays de transit avec la compli-

cation de la situation au Sahel", affirme M. Bouanem qui ajoute que pour le trafic de drogue "la connexion est maintenant avérée" entre les narcotrafiquants et les groupes terroristes.

Une tendance nouvelle coïncidant avec les évolutions récentes de la situation sécuritaire au Sahel est l'apparition d'un trafic florissant de substances psychotropes au niveau des frontières du pays, relève par ailleurs, M. Bouanem. Le total des saisies des psychotropes a dépassé les 122.000 comprimés en 2013, dont 104.360 comprimés saisis à Bechar. Les services des douanes ont également réussi de grands coups dans les régions du nord du Sahara, sur l'axe de Béchar, Ghardaïa, Laghouat, Ouargla, El Oued, suivant lequel la drogue est acheminée par voie terrestre vers la frontière est du pays.

L. B.

VIOLENCE À L'ÉGARD DES ENFANTS

## Le sport pour lutter contre le phénomène

PAR RAYAN NASSIM

**L**e sport doit être un véritable moyen de lutte contre la violence à l'égard des enfants, c'est ce qu'a déclaré le défenseur international algérien, Madjid Bougherra, ambassadeur de l'Unicef en Algérie, à l'occasion d'un match gala organisé samedi au stade d'El-Biar à Alger. Ce match entre dans le cadre de la campagne nationale "Lutter contre la violence à l'égard des enfants : rendre visible l'invisible", lancée le mois de décembre dernier par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) en Algérie, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, avec la participation de Madjid Bougherra et Salima Souakri, tous deux ambassadeurs de l'Unicef en Algérie. "Je suis très heureux de participer à ce match gala qui vise principalement à inciter les citoyens et les pouvoirs publics à se mobiliser ensemble contre les violences que subissent les enfants au quotidien", a déclaré à la presse Madjid Bougherra, en marge de la rencontre organisée au stade d'El-Biar entre des jeunes de 15 à 18 ans rapporte l'APS. Pour le défenseur algérien de l'équipe qatarie de football de Lekhwiya, "ces actions

s'articulent autour de l'organisation de rencontres de sensibilisation et de diffusion de brochures visant la promotion des droits de l'enfant ainsi que l'organisation de colonies de vacances au profit des enfants victimes de violence", a-t-il ajouté.

De son côté, l'ex-championne algérienne de judo Salima Souakri, également ambassadrice de bonne volonté de l'Unicef en Algérie, s'est dit "très attachée à cette initiative qui, depuis son lancement, a touché des domaines très sensibles dans notre société". "L'objectif est de mettre en place un espace de dialogue et d'expression pour les enfants, d'établir des dispositifs de lutte contre toutes les formes de maltraitance et de violence exercées à l'encontre des enfants. Le sport est le seul outil valable pour combattre ce phénomène. Nous avons l'obligation de mener ce genre de campagnes pour dire Stop à la violence à l'égard des enfants", a ajouté Salima Souakri. Le représentant de l'Unicef en Algérie, Thomas Davin a indiqué que cette "campagne a été lancée le mois de décembre 2013 par le Réseau algérien pour la défense des droits des enfants (NADA), le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, le ministère de l'Éducation nationale et d'autres

partenaires institutionnels". "Il faut faire du sport un véritable outil de lutte contre la violence à l'égard des enfants et pouvoir dire Stop à des pratiques de plus en plus dramatiques", a indiqué M. Davin.

Le représentant de la fondation onusienne pour les droits des enfants en Algérie a ajouté qu'en "Algérie, et d'une manière générale, la protection de l'enfance et de l'adolescence relève des dispositions constitutionnelles qui garantissent la protection du citoyen en général. D'une manière particulière, elle est assurée par des dispositions consacrées par des textes législatifs et réglementaires spécifiques". "L'Algérie a enregistré plusieurs initiatives importantes prises par la société civile, représentée par le mouvement associatif pour lutter contre la violence à l'égard des enfants. Cette dimension est intégrée parmi les objectifs de 47 associations dont 9 nationales qui s'occupent de l'enfance ou de la prise en charge des victimes du terrorisme ou de la promotion de la paix et de la fraternité au sein de la société", a-t-il conclu.

Ce match gala a été rehaussé par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi et des représentants des autorités locales de la wilaya d'Alger.

R. N.

RETENUES SUR SALAIRES POUR LES JOURNÉES DE GRÈVE

## Le faux pas de Baba Ahmed

*L'apaisement que connaît le secteur de l'Éducation nationale semble précaire. En atteste la mise en garde du Syndicat national des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) adressé au ministère de l'Éducation nationale.*

PAR KAMAL HAMED

En effet, le Snapest est monté au créneau pour dénoncer la retenue sur les salaires pour les journées non travaillées. Cette mesure est donc vivement dénoncée par le Snapest. Ce dernier appelle, par voie de conséquence, les professeurs, à s'abstenir de dispenser les cours de rattrapage. Dans le communiqué, rendu public hier, ce syndicat annonce que le ministère a enjoint aux directions de l'éducation de défalquer toutes les journées de grève du salaire du mois de mars. Cette mesure est considérée « comme une revanche et une grave provocation ainsi qu'une grave atteinte aux droits syndicaux ». Pour le Snapest, cette mesure est « illégale et contraire à toutes les dispositions juridiques » qui régissent le volet relatif à la



retenue sur les salaires. Le Snapest accuse le ministère de faire preuve d'inconscience, ce d'autant qu'il est demandé, en parallèle, aux enseignants d'assurer les cours de rattrapage. « Le syndicat rejette catégoriquement cette mesure et invite les enseignants, en cas de réelle exécution de cette directive, de se contenter juste d'assurer les cours ordinaires ».

Cette grève, qui a duré plus de trois semaines a touché les trois paliers, le primaire, le moyen et le secondaire. Le mouvement de débrayage a été initié par les trois principaux syndicats du secteur de l'enseignement, à savoir le Snapest, le Cnapest et l'UNPEF. Afin de mettre fin à ce mouvement de protestation qui allait hypothéquer

l'année scolaire, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a dessaisi le ministre de l'Éducation, Abdelatif Baba Ahmed, de la gestion du dossier.

Ce dernier a été confié, en effet, au ministre auprès du ministre chargé de la Réforme du service public, Mohamed Ghazi, lequel a mené les tractations avec les syndicats et la direction générale de la Fonction publique. Et l'accord entre les parties en négociations a aussi porté, entre autres, sur la question des retenues sur salaires pour les journées non travaillées. Il a été convenu de ne pas défalquer les journées de grève des salaires des enseignants et, en contrepartie, ces derniers assureraient les cours de rattrapage. Mohamed Ghazi s'est solennellement engagé à saisir le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, sur cette question avec l'assurance que la décision finale sera certainement et sans aucun doute en faveur de enseignants et des élèves. On comprend dès lors pourquoi le Snapest a rué dans les brancards en mettant en garde le ministère contre les conséquences de ses actes. Il est aussi évident que les deux autres syndicats ne vont pas rester les bras croisés face à cette attitude du ministère de l'Éducation nationale. Une attitude qui ne va pas dans le sens de la préservation des intérêts des élèves et qui indique combien les lendemains peuvent paraître incertains dans ce secteur sensible.

K. H.

## REVENDEICATIONS SOCIOPROFESSIONNELLES Les communaux satisfaits

PAR LAKHDARI BRAHIM

L'Union nationale des travailleurs des communes, affiliée au Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), a affirmé samedi à Alger avoir arraché, lors de la dernière réunion avec la tutelle, la satisfaction de plusieurs revendications socio-professionnelles, dont la plupart seront effectives durant le mois de mars ou avril. Ces revendications ont été satisfaites lors d'une séance de travail tenue mercredi dernier entre les représentants de l'Union avec le SG du ministère de l'Intérieur et le directeur général des ressources humaines, a indiqué le président de cette union, Azzedine Helassa, lors d'une conférence de presse.

Parmi les principales acquis obtenus après d'"après négociations", figure la prime

de guichet, laquelle était octroyée à seulement 36.000 agents de guichet, bénéficiant d'une prime de 20 % du salaire de base et qui touche dorénavant 43.000 agents, a-t-il expliqué, ajoutant que la prime pourra atteindre les 8.000 DA selon l'ancienneté.

La prime de 25% du salaire de base, dont bénéficient 13.000 délégués de l'état civil, a été élargie à 3.000 autres. Cette prime représente une augmentation entre 5.000 et 10.000 DA selon l'ancienneté. Un accord a été aussi arraché pour l'ouverture de 13.000 postes communaux au lieu de 8.000 pour le règlement de la situation des contractuels dans le cadre du pré-emploi et du dispositif de l'insertion sociale.

L'opération de règlement de la situation des travailleurs dans le cadre du pré-emploi et du dispositif de l'insertion sociale sera entamée dès ce mois de mars pour s'achever

avant la fin du mois d'avril, a affirmé M. Helassa, ajoutant qu'un comité regroupant des représentants du ministère de l'Intérieur et de la wilaya sera installé pour prendre en charge cette opération. Concernant les travailleurs ayant un contrat temporaire, il a indiqué que "la situation de certains d'entre eux sera réglée conformément à un décret ministériel", soulignant que "le dossier des corps communs sera transmis au gouvernement qui tranchera". Sur un autre plan, il a indiqué que les secrétaires généraux communaux, dont la majorité occupait ce poste sans qualification, "seront, désormais, désignés par une décision du wali parmi les administrateurs territoriaux, par souci, a-t-il dit, de séparer définitivement l'administration des politiques". L'Union nationale des travailleurs des communes et la tutelle se sont mis également d'accord pour unifier l'uni-

forme des travailleurs de la commune au niveau des guichets et d'autres services tels que ceux de l'hygiène et de la technique.

Les représentants des travailleurs ont insisté, par ailleurs, pour que la prime de rendement soit alignée à celle des travailleurs de la Fonction publique comme le secteur de l'Éducation, soit 40 % du salaire de base au lieu de 30 %. M. Helassa a annoncé que d'autres revendications seront discutées d'ici un mois lors d'une séance de travail avec la tutelle. En décembre dernier, le président de l'Union, M. Helassa, avait déclaré que 5 revendications socio-professionnelles sur un total de 16 ont été satisfaites, dont la permanence des contractuels et des agents du pré-emploi ainsi que ceux du filet social, en précisant avoir constaté "une bonne volonté de la part du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales."

L. B.

## RÉGHAÏA, PARALYSIE DE LA VOIE FERRÉE

### Des manifestants interpellés

Au moins onze personnes ont été arrêtées, hier, lors des affrontements ayant opposé des manifestants aux forces de l'ordre dans la commune de Réghaïa à l'est d'Alger, apprend-on de source locale. Ils ont été arrêtés alors qu'ils manifestaient leur colère contre le maintien du projet de réalisation d'un CET à Haï Karouche dans la même localité. Les manifestants, ont, dès les premières heures de la matinée, bloqué le trafic ferroviaire à hauteur de leur localité pour exprimer leur opposition à ce projet qui, à leurs yeux, provoquera la pollution de

leurs terres. Ils sont révoltés face à l'entêtement des autorités à réétudier l'impact sur l'environnement d'un tel projet dont les travaux auraient été entamés par l'entreprise choisie pour sa réalisation. Selon eux, les autorités n'ont pas encore dépêché une commission pour enquêter sur son impact ainsi que sa proximité aux habitations situées dans une zone d'extension urbaine entre Réghaïa et Boudouaou.

Suite à l'action de protestation, le trafic ferroviaire a été paralysé durant la matinée d'hier engendrant ainsi un blocage général

pour le déplacement des voyageurs et le transport des marchandises.

Un important renfort des agents de l'ordre a été dépêché sur les lieux et devant l'entêtement des manifestants à vouloir libérer la voie ferrée, les policiers antiémeutes ont utilisé de bombes lacrymogènes pour les disperser, à partir de là des affrontements ont éclaté entre les deux camps. Selon une source locale, onze manifestants auraient été arrêtés alors que les affrontements se poursuivent encore.

T. O.

## SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DU SUPÉRIEUR

### Avancées notables des pourparlers

Le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes) a relevé des "avancées" dans son partenariat avec le ministère de tutelle, sur les questions socio-professionnelles. Le Conseil national, réuni le 21 février dernier, a pris acte de "l'engagement du ministère de réajuster les doctorats es-sciences et d'Etat, justifié par le parcours pédagogique des enseignants-chercheurs et leur contribution dans les activités de recherche", perçue comme "une réponse à une revendica-

tion importante des universitaires" rapporte l'APS. Il a été en outre estimé que la dernière initiative de la tutelle permettant de résorber le problème de logement dû aux retards de réalisation, par l'affectation provisoire de logements finis aux profits des enseignants, "contribuera à solutionner partiellement le lourd dossier du logement".

Dans ce cadre, le syndicat a jugé cette approche "insuffisante", indiquant qu'elle devait être complétée par "des mesures com-

plémentaires et concrètes" par le recours à d'autres formules tels le LSP, le LLP et l'AADL, afin de pallier le déficit croissant en logements. Le Cnes, qui a déploré "la dévalorisation du revenu de l'enseignant et la gestion chaotique" de l'université, a enregistré la "relance du partenariat" avec la tutelle, et a appelé les universitaires, à se mobiliser pour "défendre leurs droits", lit-on dans le texte

R. N.

## ZEKRI, TIZI-OUZOU

### 2 blessés dans l'explosion d'une bombe artisanale

Deux personnes ont été blessées, dont l'une grièvement suite à l'explosion accidentelle d'une bombe de fabrication artisanale et ce, dans une zone boisée, près du village Bounaâmane, commune de Zekri, à la frontière entre les wilayas de Tizi-Ouzou et de Béjaïa. L'explosion s'est produite vendredi passé quand les deux jeunes amis sont partis pique-niquer dans ladite forêt. Les deux victimes, originaires de Zekri, vivent à Alger mais venaient de temps en temps pour fuir le stress de la capitale. L'un des blessés est toujours en observation au niveau de l'hôpital Meghnm d'Azazga tandis que le second, compte-tenu de la gravité de son état, a été transféré vers le service des urgences médico-chirurgicales du centre hospitalo-universitaire Nedir-Mohamed de la ville de Tizi-Ouzou. On croit savoir qu'il aurait été gravement atteint au niveau de la jambe par les éclats de la bombe. Notons que ce n'est pas la première fois que ce genre d'incidents survient dans la wilaya de Tizi-Ouzou, notamment dans les zones où sont toujours disséminés des engins explosifs. S'y aventurer inutilement est fortement déconseillé.

L. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POULAIRE  
WILAYA DE TISSEMSILT  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
NIF 099038019000627

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

**N° d'opération:** NF 5.535.1.262.138.08.01  
**Intitulé de l'opération :** Entretien et réhabilitation des chemins communaux et chemins de wilaya

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de TISSEMSILT informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'appel d'offres national restreint paru le 26/12/2013 dans les quotidiens «*Midi Libre*» et «*Al Bilad*», qu'à l'issue de l'évaluation des offres relative au projet :

**Réhabilitation du chemin communal de Ledjmel sur 05 Km du PK 0+000 au PK 5+000 (Commune de Sidi Boutouchent)**

Le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire: **RAHMANI KOUADRI Baghdad** selon les critères fixés dans le cahier des charges.

Soumissionnaire	Montant en TTC	Délai d'exécution	Note Technique	NIF
<b>RAHMANI KOUADRI Baghdad</b>	19 012 500,00 DA en TTC	04 mois	66.32 pts	197002280035447

Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés sont invités à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières auprès de la DTP au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis.

Les soumissionnaires non retenus et sollicitant un recours peuvent l'introduire dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis auprès de la commission des marchés de la wilaya.

*Midi Libre* n° 2116 | Dimanche 2 mars 2014 - ANEP - 108 876

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE MEDEA  
DIRECTION DE LA CULTURE

### AVIS D'INFRUCTUOSITE

### DE L'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 01/2014

Conformément aux dispositions de l'article 44 alinéa 1 du décret présidentiel N° 10/236 portant la réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La direction de la culture de la wilaya de Médéa, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres restreint N°01/2014, relatif à l'étude et au suivi pour l'élaboration du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la vieille ville « Rue Rabelais », publié dans les quotidiens nationaux *Midi Libre* et *El Mouharir El Youmi* en date du 04/01/2014, est déclaré infructueux.

Motif : réception d'une seule offre.

*Midi Libre* n° 2116 | Dimanche 2 mars 2014 - ANEP - 108 736

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com  
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

RENCONTRES PROFESSIONNELLES ALGÉRO-TUNISIENNES

# Composants automobiles, engins et bateaux de plaisance au menu

*L'Algex convie les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, à prendre part aux rencontres professionnelles algéro-tunisiennes organisées sous l'égide de la mission commerciale tunisienne à Alger.*

PAR AMAR AOUIMER

**S'**articulant autour du thème de "Tunisia Export Alger" cette rencontre qui aura lieu le 5 mars prochain à l'hôtel Hilton, englobera les activités inhérentes aux bateaux de plaisance, les pièces et composants automobiles, les poids-lourds et les engins. Les importations algériennes de la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale) s'élèvent à 750 millions dollars en ce sens que la Tunisie le premier fournisseur arabe de l'Algérie. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Tunisie ont connu une courbe ascendante ces dernières années, tandis que les investissements communs ont connu une croissance et une



dynamique soutenues. Les responsables en charge du commerce extérieur indiquent que la conclusion de l'accord commercial préférentiel entre l'Algérie et la Tunisie le 4 décembre 2008, ainsi que l'adhésion de l'Algérie à la Convention arabe de libre échange depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, confortent l'impulsion des échanges commerciaux et la diversification de leurs structures. Ainsi, selon les statistiques du commerce

extérieur de l'Algérie pour l'année 2010, la Tunisie est l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie avec une valeur de 536 millions dollars. Selon l'ambassade d'Algérie à Tunis, plusieurs secteurs d'activités économiques caractérisent la hausse de la coopération commerciale entre les deux pays.

Les secteurs de la coopération ayant enregistré des résultats encourageant sont,

notamment, l'énergie, en ce sens que les deux pays ont signé une série d'accords visant le renforcement de la coopération énergétique qui constitue un volet important de la relation bilatérale.

Il s'agit notamment, souligne l'ambassade, "de l'augmentation de la capacité d'interconnexion électrique, l'augmentation de la quantité de GPL (Gaz de Pétrole Liquéfié) exportée vers la Tunisie et l'approvisionnement des régions frontalières en gaz algérien". D'autre part, la coopération s'est élargie aux activités de prospection et de production des hydrocarbures, la société nationale algérienne Sonatrach, l'entreprise tunisienne des activités pétrolière ETAP se sont associées pour l'exploitation du bloc offshore de Kaloudia, le partenariat des deux entreprises s'est concrétisé par la création en 2003 de la société mixte Numhyd.

Concernant les investissements communs algéro-tunisiens, ils ont, connu, précise la mission diplomatique, "une croissance et une dynamique soutenues. La Tunisie compte plus de 60 projets en Algérie tandis que le nombre de projets algériens en Tunisie s'élève à 31. De nouveaux créneaux s'offrent à ces investissements, comme le secteur bancaire ainsi que dans l'électronique et les technologies de l'information". La coopération dans le domaine des investissements c'est consolidée lors de la 18<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte, par la signature d'un protocole d'accord entre l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) et l'Agence tunisienne de promotion de l'investissement étranger (FIPA). **A. A.**

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### Les gouvernements de la région Mena s'engagent à renforcer leur coopération

PAR RIAD EL HADI

**L**es gouvernements du Proche-Orient et d'Afrique du Nord (Mena) se sont engagés vendredi, lors de la clôture de la 32<sup>e</sup> Conférence régionale de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à renforcer leur coopération pour mieux affronter les enjeux critiques de sécurité alimentaire et de gestion de l'eau dans la région. Selon un communiqué publié sur le portail électronique de la FAO, le directeur général de cette organisation, José Graziano da Silva, a mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'action intergouvernementale dans la région Mena en matière de faim et de nutrition.

Le cadre adopté invite les gouvernements à unir leurs efforts pour affronter la faible croissance de la productivité grâce à des investissements supplémentaires dans la recherche et le développement, des gains d'efficacité dans les chaînes d'approvision-

nement permettant de réduire l'exposition à la volatilité du marché et autres chocs, ainsi que des filets de protection et des programmes d'éducation nutritionnelle renforcés. Les gouvernements ont approuvé l'expansion à l'échelle de toute la région de l'Initiative régionale de la FAO sur la rarefaction de l'eau, qui concernait jusqu'à présent six pays pilotes. Dans le cadre de cette initiative, les pays s'attacheront à améliorer leurs pratiques de gestion de l'eau au niveau national ainsi qu'au-delà de leurs frontières pour élaborer une approche de collaboration pour la gestion de cette ressource vitale. Les disponibilités d'eau douce par habitant dans la région ont diminué de deux tiers au cours des 40 dernières années et devraient continuer à reculer de 50% durant les 35 prochaines années si l'évolution actuelle de la croissance démographique et les modes de consommation se poursuivent au même rythme, avertit la FAO. En outre, la

Conférence a approuvé une autre initiative régionale visant à réduire les pertes et gaspillages alimentaires. Le Proche-Orient et l'Afrique du Nord dépendent des importations pour satisfaire plus de 50% de leurs besoins alimentaires, et pourtant un tiers de toute la nourriture produite ou importée est perdue ou gaspillée. Les pays participant à la conférence ont reconnu la nécessité de mobiliser des ressources additionnelles en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment par le biais de la coopération Sud-Sud et de partenariats, ainsi que du nouveau Fonds fiduciaire de solidarité régionale de la FAO qui est en train d'être mis en place avec une contribution initiale de 2 millions de dollars du gouvernement irakien. La Conférence a vu la participation de plus de 160 délégués, dont 11 ministres, ainsi que de représentants de la société civile, du secteur privé, d'autres organismes des Nations unies et de pays en qualité d'observateurs. **R. E.**

## MÉTROLOGIE, ACCRÉDITATION EUROPÉENNE

### Algerac envisage de revoir ses procédés

**L'**Organisme algérien d'accréditation (Algerac) compte revoir ses procédés notamment en ce qui concerne les laboratoires, le système de qualité et la métrologie, pour obtenir la reconnaissance de l'organisme européen d'accréditation (EA), selon le directeur général d'Algerac, Noureddine Boudissa.

La délégation de l'organisme européen qui a évalué Algerac du 8 au 15 février en cours a recommandé "la révision de certains procédés suivis par les entreprises et les laboratoires ainsi qu'Algerac en terme de système de qualité", a déclaré Boudissa à l'APS. L'obtention de l'accréditation par Algerac -prévue éventuellement avant la

fin de l'année- permettra la reconnaissance des produits algériens sur le marché européen sans les soumettre aux analyses d'expertise, élargissant ainsi les opérations d'exportation, selon Boudissa. Cette opération "aidera les parties concernées à protéger l'économie nationale contre les produits non conformes aux normes algériennes et européennes", a ajouté le responsable. L'organisme européen a effectué des tests pour évaluer le système de qualité d'Algerac, en consultant les certificats de qualité accordés aux entreprises.

La délégation a inspecté quelques entreprises clientes d'Algerac et s'est enquis des techniques utilisées par les laboratoires

accrédités par Algerac.

Algerac examinera les observations des experts européens avant d'élaborer un rapport final qui sera soumis à l'organisme européen, en attendant "l'annonce officielle des résultats de l'examen du dossier par l'organisme européen en présence des experts européens", selon M. Boudissa.

17 nouvelles accréditations devraient être accordées aux différents organismes et laboratoires jusqu'à décembre 2014, a révélé le DG d'Algerac.

**R. E.**

## INFLATION DANS LA ZONE UE

### L'euro monte

La stabilisation de l'inflation au sein de la zone euro en février réduit la pression sur la Banque centrale européenne en faveur de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire, même si le maintien du taux de chômage à un niveau proche de ses plus hauts souligne la faiblesse de la reprise économique. Les prix à la consommation ont augmenté un peu plus rapidement que prévu en février tout en restant bien en-deçà de l'objectif d'une inflation inférieure mais proche de 2% l'an fixé par la BCE, dont le conseil des gouverneurs se réunit jeudi prochain. Sur un an, ces prix ont enregistré une hausse de 0,8% pour le troisième mois d'affilée, selon des données préliminaires publiées vendredi par Eurostat. Les économistes interrogés par Reuters tablaient en moyenne sur une hausse des prix de 0,7% et certains anticipaient même qu'elle puisse tomber à 0,6%. L'euro s'est apprécié contre la devise américaine après cette publication, repassant au-dessus de 1,38 dollar, les opérateurs estimant que la stabilisation de la hausse des prix pourrait pousser la BCE à différer de nouvelles mesures d'assouplissement monétaire. En excluant les éléments volatils que sont l'énergie et l'alimentation, la hausse de l'indice des prix à la consommation a continué de se redresser en février pour atteindre 1,0% l'an après 0,8% en janvier et 0,7% en décembre. Le président de la BCE Mario Draghi avait mis en garde contre le risque de voir l'inflation bloquée dans ce qu'il a qualifié de "zone de danger" sous 1,0% l'an. Il a toutefois redit jeudi qu'il ne voyait pas de risque de déflation au sein de la zone euro. Le taux de chômage pour la région est toutefois resté inchangé à 12% en janvier selon des données également publiées vendredi par Eurostat, qui soulignent que la reprise en cours ne permet pas de créations nettes d'emploi. **R. E.**

## AIN TEMOUCHENT

**Trois marins pêcheurs secourus**

Trois marins pêcheurs ont été secourus mardi soir au large de Beni Saf par les Gardes-côtes après que leur embarcation ait eue une panne de moteur, apprend-on mercredi auprès de ce corps d'intervention. Sortis en mer pour pêcher, les trois marins ont été surpris par la panne alors qu'ils se trouvaient à 15 miles au large de Beni Saf, précisément, près de "l'île Negra" ou "circulaire" (Moustadira). Alertés à 17 h (mardi), les Gardes-côtes de la station maritime de Béni Saf ont mobilisé leurs moyens pour sauver les passagers du petit métier. L'opération a duré jusqu'à 22h, a-t-on ajouté.

## TISSEMSILT

**Un octogénaire percuté mortellement par un véhicule**

Un octogénaire a trouvé la mort, mercredi à Lazharia, violemment percuté par un véhicule. Une autre personne, âgée de 72 ans, a été également blessée. L'accident s'est produit au moment où le conducteur d'un véhicule relevant de la Direction du logement et des équipements publics allait rejoindre la délégation conduite par le wali, en visite de travail dans cette localité. C'est en voulant éviter un enfant qui traversait en courant la route, que le conducteur a perdu le contrôle de sa voiture pour aller percuter ces deux vieillards se trouvant au bord de la voie. L'octogénaire a rendu l'âme durant son évacuation vers la polyclinique de Lazharia où la seconde victime a été admise et se trouve sous contrôle médical. Sitôt avisé, le wali s'est rendu au chevet du blessé pour s'enquérir de son état de santé.

## MEDEA

**Un présumé criminel appréhendé**

L'auteur présumé du meurtre d'un jeune de 25 ans, tué à coup de couteau à l'abdomen, mardi matin à Médéa, a été appréhendé mercredi à Tibhirine, sur les hauteurs de Médéa, par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI), a-t-on appris auprès de la Sûreté de wilaya. Le mis en cause, un récidiviste âgé d'à peine 22 ans, sorti la veille de prison où il avait purgé une courte peine d'emprisonnement, a été arrêté, tôt le matin, par le BRI, suite aux informations obtenus auprès d'un complice, appréhendé, quelques heures après ce crime, a indiqué la même source. L'auteur de ce crime a reconnu, lors de son audition les faits qui lui sont reprochés, et mis, aussitôt, sous mandat de dépôt, en attendant d'être traduit devant la justice, a-t-on précisé de même source.

APS

## ORAN, SIMULATION D'UN INCENDIE

**Manœuvre de sauvetage dans un établissement hôtelier à Oran**

*Un effectif de 300 agents de la Protection civile, dont des stagiaires, activant aux unités Akid-Lotfi, Bir El-Djir et Misserghin ainsi que l'unité principale d'Oran, a été mobilisé pour une manœuvre de sauvetage, de secourisme et d'extinction de feu.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Un incendie dans un établissement hôtelier à Oran a été simulée, jeudi, par les éléments de la Protection civile de la wilaya. L'exercice a porté sur un scénario d'un feu qui se déclare dans la cage d'escalier d'un immeuble désaffecté, à haï Akid-Lotfi.

Sitôt l'alerte donnée, une première équipe de la Protection civile intervient sous la conduite d'un officier pour une reconnaissance des lieux et le sauvetage avec extinction en attendant le renfort.

L'opération, chapeautée par le chef des unités principales, qui assure le commandement des secours, selon le scénario envisagé, nécessite une vigilance extrême doublée d'une sécurisation du site. Un risque d'explosion est pris en considération.

Après l'arrivée en renfort du deuxième détachement de la Protection civile, une personne est dégagée indemne avec quelques blessures. D'autres évacuations s'ensuivent. Intervient ensuite l'entrée en action des équipes pour couper l'alimenta-



tion en gaz et en électricité surtout, ainsi que l'installation des postes de secours, de regroupement des victimes au nombre de 20 entre blessés et brûlés, et du poste médical avancé.

Un effectif de 300 agents de la Protection civile dont des stagiaires, activant aux unités de Akid-Lotfi, Bir El-Djir et Misserghin et l'unité principale d'Oran, a été mobilisé pour cette manœuvre de sauvetage, de secourisme et d'extinction de feu, a indiqué le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Mohamed Feroukhi, qui qualifie l'opération ayant duré deux heures de "réussie".

"Le programme de mise à niveau est pratiquement achevée dans la wilaya d'Oran, dans le but de parfaire l'intervention et les secours dans n'importe quelle accident,

catastrophe et autre sinistre", a précisé le même responsable.

Les infrastructures de la Protection civile en cours de réalisation dans la wilaya seront achevées avant la fin de l'année courante. Il s'agit des unités de Tafraoui, d'El Kerma, d'Aïn El Kerma, de Boutlélis, de Bousfer, de Sidi Chahmi, de Hassi Bounif, de Hassi Mefsoukh et de Belgaïd rapporte l'APS.

Le programme de célébration de la Journée mondiale de la Protection civile, placée cette année sous le slogan "La Protection civile et la culture

de la prévention: pour une société sécurisée", prévoit samedi à Oran un semi-marathon et une exposition de matériels d'intervention de la Protection civile.

B. M.

## JIJEL, ZONE INDUSTRIELLE DE TAHER

**Projet d'une nouvelle mini-laiterie**

Une nouvelle mini-laiterie est en cours de réalisation dans la zone industrielle de Taher à Jijel, a-t-on constaté, mercredi, à l'occasion d'une visite d'inspection des responsables de la wilaya dans cette commune. Implantée sur une superficie de 3.200 m<sup>2</sup>, dont 1.900 m<sup>2</sup> de surface bâtie, l'unité aura aussi une capacité de production annuelle de 1.600 tonnes de produits dérivés du lait, a expliqué le promoteur de cette mini-laiterie au wali, en visite de travail dans la daïra de Taher. Réalisée dans le cadre de l'investissement privé, après validation par le Comité d'assistance à la localisation

et à la promotion de l'investissement et de régulation du foncier (Calpiref), cette mini-laiterie dont les travaux de réalisation ont été lancés le 2 janvier dernier emploiera, en phase de démarrage, une cinquantaine de travailleurs. Le promoteur, Aziz Djeddar, a indiqué que cette unité de production pour but de "relancer la filière lait dans le but d'intégrer le lait cru et réduire les importations de la poudre, tout et augmenter la collecte de lait cru produit localement". L'unité-mère de l'entreprise Skiplait, en production à Jijel depuis 2002, avec une capacité de production de 2.000 litres de lait par heure, procède, par

ses propres moyens, à la collecte de lait cru dont le volume récupéré est passé à 6.500 litres par jour, selon son gérant.

Lors de cette visite de travail, le wali, accompagné du président de l'assemblée populaire de wilaya et d'autres responsables locaux, a également inspecté plusieurs chantiers dont notamment ceux de logements publics aidés (LPA), de la piste de l'aéroport Ferhat- Abbas, d'alimentation en eau potable de la ville de Taher, de guichets de l'état civil, ainsi qu'un ouvrage d'art sur l'oued Nil dans le cadre du doublement de la RN 43 (Jijel-Constantine). APS

## TEBESSA, RÉHABILITATION DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

**Prochaine restauration du théâtre romain**

Un projet portant sur la restauration du théâtre romain de l'antique cité de Thévest (Tébessa), sera lancé "incessamment" a révélé le directeur de la culture, Mohamed-Tayeb Sehar. Un appel d'offres a déjà été lancé pour la réalisation de cette opération prise en charge par les programmes sectoriels décentralisés afin de redonner tout son lustre à ce théâtre, le plus important fondé en Afrique du Nord par les Romains, a fait savoir le responsable. La capacité d'accueil de ce théâtre romain de forme circulaire est de plus de 7.000 places, a souligné M. Sehar, rap-

pelant, que l'opération envisagée inclura également la rénovation de la clôture de cet édifice.

Par ailleurs, une autre opération est également retenue pour le secteur, portant sur la restauration de la Basilique romaine, dans le but de l'exploiter à l'avenir pour des galas artistiques et autres manifestations à caractère culturel. Le directeur de la culture a également fait état de la réalisation, à l'horizon 2015, d'une maison de l'artiste, d'un musée d'archéologie, d'un théâtre régional, d'un conservatoire de musique et d'une annexe des beaux-arts.

Il est également question, selon le responsable, de la relance du Festival euro-méditerranéen du cinéma, suspendu depuis sa sixième édition en 2001. La wilaya de Tébessa possède un potentiel archéologique inestimable, illustré par quelque 500 sites et vestiges, dont nombre datent de la Préhistoire. Une trentaine d'entre eux sont classés au patrimoine national, à l'image de la muraille byzantine, de l'arc de triomphe de Caracalla, du temple de Minerve et de l'huilerie romaine d'El-Houidjebet.

APS

JIJEL, RENCONTRE À L'ANNEXE DE L'INSTITUT REGIONAL DE MUSIQUE

# Sensibilisation sur l'importance de l'éducation musicale

*Cette rencontre est destinée à sensibiliser les citoyens, notamment les jeunes et les parents d'élèves, sur l'importance de l'éducation musicale, en tant qu'art valorisant et épanouissant.*

PAR BOUZIANE MEHDI

L'annexe de Jijel de l'Institut régional de formation musicale de Bouira, a été ouverte jeudi dernier donnant lieu à une rencontre de sensibilisation qui a regroupé de nombreux enseignants et éducateurs de musique. Le Dr Moncef Hasnaoui, directeur de l'Institut de Bouira, a animé cette rencontre destinée à sensibiliser les citoyens, notamment les jeunes et les parents d'élèves et de lycéens, à l'importance de l'éducation musicale, en tant qu'art valorisant et épanouissant. Le conférencier a notamment rappelé que la musique constitue, au-delà de ses aspects liés au divertissement, "une forme de langage et de communication universels pour transmettre des messages de génération en génération".

L'objectif de la nouvelle annexe de Jijel, mitoyenne de la maison de la Culture Omar-Oussedik, est de servir de creuset pour la promotion et la préservation du patrimoine culturel local, régional et national, pour la promotion de l'éducation musicale et la formation spécialisée dans ce secteur. Pour rappel, il existe quatre



instituts régionaux de formation musicale situés chacun, à Alger, Batna, Bouira et Oran avec des annexes accueillant de nombreux étudiants depuis ces dernières années. Une quinzaine d'enseignants, relevant de l'Institut de Bouira, ont été détachés à Jijel pour permettre le démarrage de l'annexe de Jijel appelée à être promue, ultérieurement, au fur et à mesure de sa progression, en institut autonome, a-t-on indiqué. Cette annexe, qui dispose de plusieurs salles de cours, d'un auditorium et d'autres dépendances a été déjà équipée en matériels et en instruments pour l'apprentissage de musique.

"La seule fausse note au départ est l'état

des lieux de l'auditorium dont la toiture laisse passer des infiltrations d'eau dues essentiellement à la défaillance des travaux d'étanchéité" rapporte l'APS M. Hasnaoui a indiqué, dans ce contexte, que toutes les mesures ont été prises pour pallier ces insuffisances, avant de faire savoir que l'organisme de contrôle technique des constructions (CTC) a été consulté pour émettre un avis autorisé sur ces imperfections. L'accès à cet établissement est ouvert aux jeunes du niveau de 9e année fondamentale et à ceux de 3e année secondaire pour une formation étalée, respectivement, sur 6 et 4 ans.

B. M.

EL TARF, DÉFRICHEMENT ILLICITE

## 20 personnes arrêtés en 2013

Vingt personnes ont été arrêtées en 2013 par les gardes forestiers d'El Tarf pour défrichage illicite de 54 hectares du cordon dunaire de Berrihane, a-t-on appris, jeudi, auprès du responsable du secteur, Mohamed Teyar. En l'espace de trois ans, ce sont 60 personnes qui ont été poursuivies par la justice pour défrichage illicite de 150 hectares dans ce cordon dunaire qui renferme la nappe phréatique alimentant en eau potable les wilayas d'Annaba et d'El Tarf, a ajouté le

même responsable, mettant l'accent sur le renforcement du dispositif de lutte contre ce genre de délits. Des amendes atteignant les 40.000 dinars ont été infligées à ces individus, a ajouté le conservateur des forêts, indiquant que les récidivistes ont été, quant à eux, tenus de verser des dommages et intérêts dont le montant varie selon le nombre de récidives. Outre le défrichage illicite de dizaines d'hectares de cordon dunaire dans la commune de Berrihane, les atteintes portées au patri-

moine forestier ont concerné également l'exploitation du bois sans autorisation et le ramassage de graines de pin pignon. Près de 50 kilogrammes de graines de pin pignon destinés à la contrebande ont été saisis, durant l'exercice 2013, par les gardes forestiers qui ne cessent, selon M. Teyar, d'intensifier les efforts pour mettre un terme à l'atteinte au patrimoine forestier de cette wilaya aux ressources naturelles très diversifiées.

APS

VOIE FERRÉE NAÂMA-BÉCHAR

## Une douzaine de passages supérieurs projetés sur l'axe

Une douzaine de passages supérieurs seront réalisés, en différents endroits, de l'axe traversé par la voie ferrée reliant Mécheria à Bechar sur 360 km, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Ces passages supérieurs, de 60 mètres chacun, sont en phase d'étude technique par l'Agence nationale des études et du suivi de réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) vont permettre la sécurisation de la circulation, piétonne et routière, et le désenclavement des zones

steppiennes et nomades traversées par la voie ferrée, selon la même source. L'opération intervient suite à une demande pressante de nombreux éleveurs de la wilaya, notamment au niveau des communes de Naâma, Ain-Sefra, Tiout, Moghrar et Djeniène Bourezegue, qui se sont plaints des nombreux accidents sur cette voie ferrée, en plus d'être contraints de faire de longs détours pour trouver un point de passage. Ces passages supérieurs vont protéger la circulation des trains, notamment ceux roulant de nuit, à l'instar

des wagons de transport de carburant et de céréales, qui passent à grande vitesse et ont besoin d'une longue distance pour leur freinage afin d'éviter les camions traversant de temps à autres la voie, a indiqué le chef de gare de la commune d'Aïn-Sefra. Près de 38.000 voyageurs ont été transportés par train sur la ligne Mécheria-Bechar en plus du transport de 74.000 tonnes de carburants, durant le deuxième semestre de l'année 2013.

APS

SETIF

## Saisie d'une importante quantité de kif traité

Plus de trois kilos de kif traité ont été saisis ces dernières 24 heures par les éléments de la 12e Sûreté urbaine de la ville de Sétif au moment où un repris de justice s'apprêtait à les écouler. L'opération, minutieusement menée, a été effectuée à la suite d'informations faisant état du comportement douteux de l'individu mis en cause. Ce dernier, placé sous surveillance pendant une semaine, a pu être appréhendé l'enquête a également conduit à l'arrestation du principal fournisseur de la drogue tandis qu'un troisième complice est activement recherché. Une bande de trafiquants de drogue, composée de trois membres, a été démantelée dernièrement par la police à Blida, a-t-on appris jeudi auprès de la Sûreté de wilaya, faisant état de la saisie, lors de la perquisition du domicile de l'un d'entre eux, de 4 kg de kif traité, de 61 comprimés de psychotropes, d'armes blanches prohibées et d'une somme de 784.500 DA, représentant le produit de la vente de la drogue.

La perquisition du domicile d'un autre dealer a permis, également, la saisie de 111 grammes de kif traité, ainsi qu'une somme de 510.000 DA, issue du commerce de la drogue. Présentés devant le parquet de Blida, pour "détention et commercialisation de drogues", les mis en cause ont été placés en détention préventive.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

## 12 cas de brucellose enregistrés

Douze cas de brucellose (fièvre de Malte) ont été dépistés dans cinq communes de la wilaya de Bordj Bou-Argeridj, a-t-on relevé jeudi à la direction des services agricoles (DSA). Selon l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, responsable de la santé animale à la DSA, Djamel Lakehal, ces cas ont été recensés au cours des deux derniers mois dans les communes de Ras El-Oued (8 cas) de Medjana, d'El Euch, de Hasnaoua et d'Ouled Braham. Des mesures appropriées ont été prises, les vaches atteintes ayant été abattues, tandis que les éleveurs ont été sensibilisés pour éviter l'apparition d'autres cas, a souligné le même responsable.

M'SILA

## Intoxication alimentaire à l'Institut national de l'hôtellerie...

Un repas servi mercredi soir aux stagiaires de l'Institut national de l'hôtellerie et du tourisme de Boussaâda (M'sila) a causé une intoxication à 11 personnes transportées vers les urgences de l'hôpital Rezzig-Bachir de cette ville. Une source médicale a indiqué que les stagiaires intoxiqués ont été pris en charge et ont pu quitter l'hôpital. L'INH de Boussaâda reçoit chaque année plus de 200 stagiaires venant des quatre coins du pays.

## ...dédoublage de la RN 60

Un projet de dédoublement de plus de 55 km de la RN 60 traversant la wilaya de M'sila sera prochainement lancé, a-t-on indiqué à la direction des travaux publics. Ce tronçon s'étend de la commune de M'sila jusqu'à la localité de Selatna, dans la wilaya de Bordj Bou-Argeridj, en passant par la commune de Hammam Dhalaa. Ce tronçon de la RN 60 entre M'sila et Bordj Bou-Argeridj est quotidiennement traversé par plus de 8.000 véhicules.

APS

SCANDALE DE CORRUPTION  
EN TURQUIELa justice libère  
les principaux  
suspects

Un tribunal d'Istanbul a remis en liberté vendredi un homme d'affaire turco-iranien, Reza Zarrab, ainsi que deux fils d'ex-ministres turcs emprisonnés dans le cadre du scandale de corruption qui a fragilisé le gouvernement turc, ont rapporté des médias. Les juges ont décidé que ces personnes, arrêtées et écrouées lors d'un vaste coup de filet anticorruption le 17 décembre dernier, provoquant une crise politique en Turquie, ne présentaient pas de risque de fuite. M. Zarrab avait été présenté par le juge d'instruction et les journaux turcs comme le suspect numéro 1 de l'affaire retentissante. L'immigré iranien trentenaire, selon les documents de la police, serait au cœur d'un scandale de corruption, falsification, et contrebande d'or vers l'Iran, qui a entraîné l'arrestation de plusieurs dizaines de personnes, proches du gouvernement conservateur, et la démission de trois ministres du gouvernement. Les fils de l'ancien ministre de l'Economie, Zafer Caglayan, et celui de l'Intérieur, Muammer Gülen, ont été également libérés. L'arrestation de M. Zarrab et d'autres personnalités proches du premier cercle du pouvoir du Premier ministre, Recep Tayyip Erdogan, ont secoué son gouvernement, qui dirige la Turquie depuis 2002, à l'aube des élections municipales de mars et de l'élection d'août. Le Premier ministre décrit l'affaire comme un complot visant directement son gouvernement et sa famille ourdi par son ex-allié, le prédicateur musulman Fethullah Gülen, à la tête d'un puissant mouvement social à base religieuse.

## CRISE EN UKRAINE

Kiev compte  
demander à la  
Russie l'extradition  
de Ianoukovitch

L'Ukraine compte demander à la Russie l'extradition du président déchu Viktor Ianoukovitch, a indiqué le parquet général dans un communiqué. "Le parquet général d'Ukraine a l'intention de demander l'extradition du citoyen Viktor Ianoukovitch recherché sur le plan international si sa présence en Russie est confirmée", a indiqué le parquet qui a ouvert contre lui une enquête pour "meurtres de masse". De son côté, Viktor Ianoukovitch a tenu une conférence de presse en début d'après-midi à Rostov-sur-le-Don, ville russe proche de la frontière avec l'Ukraine. Jeudi, M. Ianoukovitch qui se considère toujours comme "le président d'Ukraine" a demandé à la Russie d'assurer sa "sécurité personnelle" face aux "extrémistes". La Russie a "satisfait" sa demande. **APS**

## SYRIE, FACE À LA MENACE DE LEURS RIVAUX

## Les djihadistes de l'EIL se replient

A la veille de l'expiration de l'ultimatum que lui a adressé la branche officielle d'Al-Qaïda le Front al-Nosra s'est retiré d'au moins 5 localités de la province d'Alep où il sait qu'il aura du mal à se défendre en cas d'offensive.



Le groupe djihadiste le plus radical de Syrie a choisi de se replier sur ses places fortes pour mieux affronter les autres rebelles qui l'ont sommé d'accepter d'ici à samedi un arbitrage religieux pour régler leur conflit. Pour sa part, selon l'agence officielle Sana, l'armée syrienne a tué 20 rebelles dans une embuscade près de Damas, deux jours après un guet-apens qui avait fait, selon ses dires, 175 morts dans les rangs des insurgés, dans cette même région. A la veille de l'expiration de l'ultimatum que lui a adressé mardi la branche officielle d'Al-Qaïda - le Front al-Nosra - et les autres groupes rebelles, l'État islamique en Irak et au Levant (EIIL), peu porté au compromis, s'est retiré d'au moins cinq localités de la province d'Alep dans le nord du pays, où il sait qu'il aura du mal à se défendre en cas d'offensive. Ses combattants se sont

retranchés tout près de la province de Raqa, son bastion. Pour appuyer sa sommation, al-Nosra a menacé d'expulser son adversaire de Syrie et même de le combattre en Irak, alors que des combats sanglants opposent déjà depuis des semaines ces deux ex-alliés contre le régime de Bachar al-Assad. D'après l'OSDH, les combattants se sont retranchés notamment dans les localités de Jarablos et de Menbej, à l'extrémité est de la province d'Alep et proches de la province de Raqa. Le retrait a été confirmé par le Centre des médias d'Azaz, proche de l'opposition, qui parle de victoire sur l'EIL. Le 18 septembre 2013, cette localité frontalière de la Turquie était tombée aux mains des jihadistes qui en avaient chassé l'Armée syrienne libre (ASL), la coalition rebelle dite modérée et soutenue par les Occidentaux.

"Dieu est grand. Les héros de l'ASL et la brigade Tempête du nord ont libéré la ville d'Azaz des chiens de Bagdadi", écrit ce centre sur sa page Facebook, en référence au chef de l'EIL, Abou Bakr al-Bagdadi. Une vidéo de la ville montre une manifestation d'habitants qui scandent "l'ASL pour toujours". Al Nosra accuse l'EIL d'avoir tué le commandant d'une brigade islamiste, Abou Khaled al-Souri, un ami du chef d'Al-Qaïda, Aymane al-Zawahari.

Si Al-Nosra et l'EIL sont tous deux issus de la branche d'Al-Qaïda en Irak, leurs relations se sont détériorées ces derniers mois et tous les coups sont permis. Les combats, voitures piégées et exécutions entre factions rebelles rivales ont causé la mort de 3.300 personnes depuis le 3 janvier, selon l'OSDH.

R. I.

## ESPAGNE

## 214 migrants entrent à Melilla depuis le Maroc

Il s'agit de l'une des arrivées les plus massives de ces dernières années : plus de deux cents migrants venus d'Afrique subsaharienne ont franchi la frontière espagnole depuis le Maroc vendredi 28 février à Melilla. Ils étaient trois cents, selon la préfecture de la ville, à avoir tenté à l'aube de passer le triple grillage qui sépare l'enclave du royaume arabe. Dans la matinée, "214 immigrants avaient rejoint le centre d'accueil pour immigrants" du gouvernement espagnol, "chantant des chants de joie alors qu'ils traversaient la ville", a indiqué la préfecture dans un communiqué. L'opération, selon la préfecture, a

été lancée à 6 h du matin par les migrants regroupés du côté marocain de la frontière, qui ont jeté "tous types d'objets, des pierres, des bâtons et des bouteilles contre les agents de la garde civile", dont l'un a été légèrement blessé. Le centre d'accueil hébergeait déjà plus de mille personnes pour une capacité de 480 places, alors que plusieurs centaines d'immigrés sont arrivés par vagues à Melilla depuis le début de l'année. Ces dernières semaines, la ville a été soumise à une pression migratoire accrue, tout comme l'autre enclave espagnole de Ceuta, dans le nord du Maroc. C'est là que 14 migrants au

moins sont morts noyés le 6 février en essayant de pénétrer en territoire espagnol via le littoral. La riposte ce jour-là des forces de l'ordre espagnoles, accusées par des défenseurs des droits de l'Homme et des migrants témoins de la scène, d'avoir tiré des balles en caoutchouc contre les clandestins, avait suscité une vive polémique en Espagne. A la suite de cet assaut tragique, le ministère de l'Intérieur a annoncé mardi que la garde civile avait désormais interdit à ses agents de tirer des balles en caoutchouc pour repousser les tentatives d'entrée en force d'immigrants à Ceuta et Melilla.

## CRIMÉE

## Deux aéroports contrôlés par des hommes armés

Des hommes armés ont pris le contrôle de deux aéroports en Crimée, à Simféropol la capitale de la région autonome d'Ukraine et à Sébastopol le siège de la flotte russe en mer Noire, quelques heures après la prise du Parlement régional par d'autres hommes armés pro-russes. Le ministre ukrainien de l'Intérieur, Arsen Avakov, a

affirmé que l'aéroport militaire de Belbek à Sébastopol était sous le contrôle d'une unité de la marine russe et que celui de Simféropol était occupé par d'autres forces russes. Le ministre a estimé que la tension s'accroissait en Crimée, seule région d'Ukraine où les Russes sont majoritaires et centre d'opposition au nouveau pouvoir en place à Kiev depuis

la destitution du président pro-russe Viktor Ianoukovitch samedi. La flotte russe basée dans le port de Sébastopol a, pour sa part, affirmé vendredi matin n'avoir investi aucun aéroport, ni pris aucune autre mesure dans la ville, indique l'agence Interfax.

# MIDI

## IT & TELEPHONIE

 **MobileAlgerie.com**  
Le Portail de l'actualité des télécoms en Algérie

**La clé USB  
du futur  
sera fine  
et collante**

Page 14

# Mobilis au Mobile World Congress Barcelona 2014



*Mobilis a pris part au Mobile World Congress, le plus grand événement mobile du monde, qui s'est tenu à Barcelone du 24 au 27 février 2014, sous une thématique très futuriste "Creating What's Next".*

Page 12



**نجمة الإعلام  
MediaStar  
2014**

## **Ooredoo lance la 8<sup>e</sup> édition du concours journalistique dédié aux TIC "Media Star"**

*Journalistes à vos plumes ! Le 1er concours journalistique algérien dédié aux TIC revient cette année. En effet, Ooredoo lance la 8e édition de son concours "Media Star". Les candidatures sont donc ouvertes pour cette compétition journalistique devenue incontournable sur la scène médiatique algérienne.*

Page 13

## Mobilis au Mobile World Congress Barcelone 2014

Mobilis a pris part au Mobile World Congress, le plus grand événement mobile du monde, qui s'est tenu à Barcelone du 24 au 27 février 2014, sous une thématique très futuriste "Creating What's Next".

Représenté par une importante délégation, conduite par son Président-directeur général, Saâd Damma, Mobilis aura à découvrir une belle combinaison entre la plus grande exposition au monde de l'industrie du portable et les conférences et présentations animées par d'éminents dirigeants, représentant les opérateurs mobiles, fabricants d'appareils, créateurs de technologies, fournisseurs et propriétaires de contenus à travers le monde. Composée de cadres des activités techniques et commerciales, la délégation de Mobilis compte également comme invités, des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Informatique qui partageront cette expérience unique au monde où ils pourront découvrir les dernières solutions technologiques du secteur de la téléphonie mobile. Cette mission sera également propice à l'établissement de relations de partenariat stratégique et de liens commerciaux avec les acteurs du secteur et au partage d'expériences, de connaissances et des tendances avec des spécialistes et experts. La participation de Mobilis au Mobile World Congress, qui s'est tenue cette année deux mois seulement après le lancement de la 3G en Algérie, a permis à l'opérateur de s'acquitter des dernières

solutions techniques qui permettront de proposer aux clients de Mobilis des offres adaptées aux besoins et aux utilisations de tout un chacun.

### Tablets et objets connectés en vedette au MWC 2014

Le Mobile World Congress, la grande messe annuelle de la mobilité, s'est achevée à Barcelone, laissant dans son sillage une pléthore d'annonces. Cette année encore, le MWC aura été le théâtre de nombreuses annonces qui posent les tendances de l'année à venir. Des écrans de smartphones toujours plus grands, la montée en puissance de l'Ultra HD, la mode des autoportraits ou « selfies », les nouveaux processeurs 64 bits... HP, Huawei, LG, Sony, Samsung, Wiko ou encore ZTE, toutes ces marques sont venues au MWC avec de nouvelles tablettes. Ce format d'écran de cinq pouces et plus s'impose comme un standard et sert aux fabricants à vendre un meilleur confort pour les usages récréatifs ou professionnels.

La palme de la mesure revient au chinois Huawei, qui a présenté le MediaPad X1, un modèle doté d'un écran sept pouces. Son homologue ZTE n'est pas en reste avec le Grand Memo II LTE, qui



affiche une diagonale de six pouces, rendant modestes les 5,2 pouces du nouveau Sony Xperia Z2 ou les 5,1 pouces du Galaxy S5. Une bataille à laquelle viendra se mêler LG avec son G Pro 2 de 5,9 pouces. Même HP, qui n'a jusqu'ici pas rencontré un franc succès sur le segment de la mobilité, a décidé de proposer deux tablettes de six pouces (Slate 6 VoiceTab) et sept pouces (Slate 7 VoiceTab). Ajoutons à cette liste un outsider qui pourrait jouer les trublions : il s'agit de

la marque française Wiko, qui a dévoilé le prototype d'une tablette 5,2 pouces surnommé Mazing et qui devrait être lancée à la rentrée prochaine. L'un des points communs des principaux smartphones haut de gamme présentés à Barcelone est leur capacité à enregistrer les vidéos en qualité Ultra HD. C'est le cas notamment du Galaxy S5, du Xperia Z2 et du G Pro 2. Reste que pour profiter de la qualité Ultra HD, il faut posséder un téléviseur compatible...

## Netflix et Comcast ont-ils cassé Internet?

L'annonce du deal entre Netflix et Comcast concernant les flux du premier sur le réseau du dernier a seulement difficile de comprendre les enjeux de ce deal.

La première chose qu'il faut préciser c'est que cet accord entre le géant de la TV en ligne et le géant du câble US ne circonviend pas aux règles de la neutralité du Net, même telles qu'édictees par le régulateur américain il y a quatre ans et récemment annulées par une cour de cassation fédérale. En effet, cet accord stipulait que les FAI ne devaient pas activement discriminer le trafic d'un acteur en ligne plutôt que d'un autre. Ce n'est pas ce que fait cet accord.

Sur le papier, l'accord entre Netflix et Comcast est un accord de peering payant qui se substitue (au moins pour l'acheminement du trafic de Netflix vers les clients de Comcast) à un accord pré-existant entre Netflix et Cogent, un acteur du transit. Ce que ça veut dire c'est que précédemment Netflix payait Cogent pour acheminer son trafic à Comcast, et que maintenant Netflix va payer Comcast pour acheminer son trafic en direct.

Sur le réseau de Comcast, pour ce que l'on en sait, le trafic de Netflix ne sera pas favorisé, et surtout n'était pas discriminé précédemment. Par contre, Comcast a refusé à plusieurs reprises de mettre à niveau son interconnection avec Cogent pour s'adapter aux demandes de ses clients finaux en vidéos Netflix. En d'autres termes, si Comcast n'as pas discriminé le trafic sur son réseau, il a fait en sorte que la capacité d'interconnexion entre son réseau et celui de Netflix (via Cogent) soit insuffisante. (On notera que ce n'est ni plus ni moins que ce que l'ARCEP a constaté l'an dernier dans le réseau de Free concernant l'interconnexion avec Youtube.)

Constatant cet état de fait qui dure depuis des années; Netflix a fini par prendre les devants et traiter en direct avec Comcast. Payer l'un pour ne plus payer l'autre est sans doute assez neutre pour eux et ils peuvent au moins espérer que leurs clients seront plus satisfaits.

En théorie donc, ils n'ont pas cassé l'Internet puisqu'il n'y a rien



de nouveau dans cet accord. En pratique toutefois, ça se discute. En l'absence de concurrence, Comcast n'a ni intérêt ni même besoin de s'assurer que le trafic internet de ses clients soit correctement servi: s'ils veulent partir chez un concurrent, ils devront accepter des offres deux ou trois fois moins rapides. Du coup, facile de jouer le pourrissement et d'attendre que Netflix craque.

Dans un marché où l'accès est concurrentiel, le pouvoir de négociation du FAI d'un côté et du Fournisseurs de Service en Ligne de l'autre sont beaucoup plus équilibrés: dans certains cas ça résulte en du peering gratuit, dans d'autres du peering payant et enfin dans certains cas pas de peering du tout.

Le vrai risque de casser l'Internet serait dans une tentative de régulation des accords de peering qui se font actuellement sur la base de négociations et où évidemment, celui qui a le plus de poids obtient les meilleurs conditions. Comme les marques qui négocient avec la grande distribution pour être présent sur leurs étalages. Dès fois, un marché ouvert et libre ça a du bon, sauf quand ce marché s'appuie sur des acteurs monopolistiques.

### Apple corrige une grosse faille de sécurité de iOS 7

Due à une erreur dans l'écriture d'un programme, une faille est grande ouverte dans iOS 7 pour pirater un Mac, un iPhone ou un iPad pour un malfaiteur qui se trouverait connecté au même réseau local, un spot Wi-Fi par exemple. Faille comblée par une mise à jour. Apple a publié en urgence, vendredi soir, une mise à jour de sécurité (iOS 7.0.6) pour réparer une grosse erreur de programmation dans le code source du logiciel système. Le correctif est téléchargeable pour les iPhone, iPad 2 et iPod Touch de dernière génération (5). Le système d'exploitation des Mac devrait être concerné aussi, mais la mise à jour n'a pas encore été réalisée. Avec ce bug, des tests de sécurité de la connexion ne sont pas effectués, ce qui permet à un pirate d'intercepter les communications entre l'ordinateur et le réseau. C'est donc une attaque du type « homme au milieu » qui devient possible, l'ordinateur visé échangeant ses données avec le pirate et non avec le serveur distant. Il faut pour cela que l'attaquant soit connecté au même réseau local. Un cybercafé ferait l'affaire, par exemple, et un pirate pourrait se faire passer pour n'importe quel site.

### Apple reste néanmoins le meilleur choix pour la sécurité

Malgré le bazar mis par le récent bug sur iOS et Mac OS, désormais réparé, les non-utilisateurs d'Apple doivent affronter un fait : la vie n'est pas juste, et les plateformes Mac et iOS d'Apple restent toujours plus sécurisées que leurs équivalents Windows et Android. En regardant les tendances et les parts de marché relatives, les OS d'Apple sont très sous-représentés au rayon des malwares. Oui, il y a eu des attaques, mais peu en comparaison de la concurrence.

Par exemple, en regardant le rapport 2013 de Kaspersky sur la sécurité, le Mac n'est mentionné qu'une fois. Et encore est-ce pour un malware multi-plateforme, comme une attaque via MS Word ou Adobe Reader. Il n'y a pas mention d'un incident spécifique à Mac OS ou iOS (le bug SSL/TLS n'apparaîtra que l'année prochaine dans les rapports). Au lieu de quoi, l'étude ne porte que sur Windows et Android.

En regardant les bulletins mensuels de F-Secure en 2013, je n'ai pu trouver qu'une seule mention d'une vulnérabilité Mac OS ou iOS. Et c'était à propos de Microsoft Outlook pour Mac. Il y avait quelque chose de Windowsien derrière tout ça.

Bien sûr, ce n'est pas qu'une bonne nouvelle. En général, les utilisateurs de Mac sont moins sensibilisés sur les malwares et les vulnérabilités potentiels aux attaques. Evidemment, il y a besoin de plus d'efforts sur le front de la sécurité. Apple doit rendre ses plateformes plus sûres, et les utilisateurs d'Apple doivent être vigilants et arrêter de penser que tous les problèmes de sécurité sont rendus inopérants par la relative obscurité de Mac OS et la fermeture d'iOS.

D'ailleurs, au cours des dernières années, les deux logiciels de sécurité commerciaux que j'utilise ont déjà trouvé un malware spécifique à Mac. Avant l'arrivée de la faille SSL/TLS sur iOS et Mac OS, Apple avait publié un Secure Coding Guide à destination des développeurs. Si l'on met de côté l'ironie de la chose, c'est intéressant à lire.

## Ooredoo lance la 8<sup>e</sup> édition du concours journalistique dédié aux TIC "Media Star"

Journalistes à vos plumes ! Le 1er concours journalistique algérien dédié aux TIC revient cette année. En effet, Ooredoo lance la 8e édition de son concours "Media Star". Les candidatures sont donc ouvertes pour cette compétition journalistique devenue incontournable sur la scène médiatique algérienne.

Lancé, pour la première fois en 2007, Media Star est devenu au fil des années un événement très attendu par les professionnels des médias algériens qui sont de plus en plus nombreux à y participer à chaque nouvelle édition.

A l'occasion du lancement de la 8<sup>e</sup> édition de Media Star, le directeur général de Ooredoo Joseph Ged, a déclaré : "Media Star est une initiative de Ooredoo qui vise principalement à valoriser le travail des journalistes algériens dans la vulgarisation des technologies de l'information et de la communication. Ce concours qui consacre l'excellence du travail journalistique doit son succès à la forte participation qui va grandissant à chaque nouvelle édition. L'encouragement et l'invitation des journalistes algériens de tous les supports à tenter leur chance en participant à ce concours qui leur est destiné."

Destiné aux journalistes professionnels des différents supports



médiatiques (presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle et agences de presse), le concours Media Star récompense les meilleurs travaux dans les genres journalistiques suivants : reportages, enquêtes, articles de fond (analyses, commentaires, éditoriaux et chroniques), les illustrations de presse (dessins, carica-

tures, et photos) ainsi que les émissions radiophoniques et télévisuelles traitant des questions relatives aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), de la problématique liée à leurs usages sociaux ainsi qu'à leur développement en Algérie. Pour cette édition, des nouveautés ont été introduites dans

le règlement du concours. En effet, les lauréats de l'édition 2014 recevront des récompenses financières conséquentes. Aussi, les gagnants des précédentes éditions du concours peuvent postuler.

Un jury indépendant composé de personnalités universitaires et de professionnels des médias et du secteur des TIC se penchera sur les travaux journalistiques présentés et primera les meilleurs.

La remise des prix aux gagnants se fera lors d'une cérémonie dont la date sera annoncée ultérieurement. Les journalistes souhaitant participer peuvent, consulter le règlement et les conditions de participation au concours et télécharger le formulaire de participation dans la rubrique Media Star du site web de Ooredoo (www.ooredoo.dz).

Les candidats doivent déposer leurs travaux au niveau du siège central de Ooredoo et aux sièges régionaux. La date limite de dépôt de candidatures est fixée au jeudi 10 avril 2014 à 17 h.

## HTC, l'union des smartphones fait la force

HTC ambitionne de créer un superordinateur en mode collaboratif afin d'aider la recherche. Il repose sur une application Android à installer sur certains smartphones HTC afin de partager une partie de la puissance de calcul.

On se souvient du à la fin des années 90 et qui visait à réunir la puissance de calcul de millions d'ordinateurs à travers le monde afin d'aider à la découverte de signes de vie extraterrestre. HTC reprend le principe technique de cette idée en l'appliquant aux smartphones.

La firme taïwanaise annonce au Mobile World Congress le programme Power to Give, qui consiste à créer l'équivalent d'un supercalculateur en mettant en commun la puissance de calcul non employée des smartphones Android. « Dans le cadre de ce projet et grâce à HTC Power To Give, un million de smartphones pourront fournir une puissance de calcul (un pétaflop) équivalente à celle de l'un des 30 superordinateurs actuellement en service dans le monde. Cette puissance pourrait considérablement raccourcir les cycles de recherche pour des organisations qui, dans d'autres circonstances, passeraient des années à analyser le



même volume de données », explique HTC.

Codéveloppé avec le docteur David Anderson de l'université de Berkeley, ce programme repose sur le volontariat des usagers qui acceptent d'y participer. Pour cela, il leur faudra installer l'application Power to Give via Google Play puis choisir un domaine de recherche (lutte contre le cancer, le sida et la maladie d'Alzheimer, etc.) pour lequel la puissance de calcul de son smartphone sera exploitée.

A noter d'ailleurs que Seti@home figure dans la liste des programmes qui proposent de participer à des projets liés à la physique, la médecine, la biologie ou encore la mathématiques. L'application fonctionne dès que le terminal est en charge ou connecté à un réseau WiFi. Dans un premier temps, elle sera compatible avec les HTC One, Butterfly et Butterfly S, mais le constructeur promet de l'ouvrir à d'autres modèles dans les six mois qui viennent.

### Moto G, le smartphone le plus vendu de Motorola

Le Moto G est un téléphone bon marché lancé après le Moto X. Il comprend un hardware relativement correct, et une expérience Android presque pure.

En fait, selon Motorola lors de son dîner de presse au MWC, le vice-président senior de la firme, Rick Osterloh, a déclaré, "Le Moto G est le téléphone qui s'est le plus vendu dans l'histoire de Motorola." Il précise que malgré son prix assez bas, Motorola fait des bénéfices sur chaque appareil vendu et il s'attend à ce que ça continue même après que la vente à Lenovo soit achevée.

Malheureusement, Osterloh n'a donné aucun chiffre, alors il faudra le croire sur parole. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas étonnant d'apprendre que le Moto G soit un succès. En fait, le Nokia Lumia 520 est un exemple frappant qu'un hardware correct, un bon prix, et une bonne expérience utilisateur peuvent donner un résultat extrêmement populaire, même s'il n'est pas le smartphone le plus puissant ou le plus beau.

### Factures et abonnement Internet, l'e-paiement à partir du mois en cours

Le service de paiement électronique (e-paiement) sera généralisé aux factures du téléphone et aux abonnements à Internet « dès le mois de mars 2014 », a indiqué hier, le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Azouaou Mehmel.

Il a affirmé dans une déclaration à l'APS que les mesures nécessaires « sont en train d'être prises pour permettre la généralisation, dès le mois prochain, de ce système de paiement électronique aux factures téléphoniques et aux abonnements à Internet. » « Ce service s'inscrit en droite ligne avec la démarche nationale d'amélioration du service public », a souligné M. Mehmel, annonçant le lancement de « plusieurs autres offres et services ».

Pour rappel, Algérie Télécom avait lancé en janvier 2014 le service e-paiement permettant le rechargement de l'accès internet haut débit (ADSL) à distance et à partir de n'importe quel ordinateur doté d'une connexion. Le lancement officiel de cette opération avait eu lieu depuis la poste du Coudiat, à Constantine, en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de communication, Zohra Derdouri

# La clé USB du futur sera fine et collante

Une clé USB autocollante... c'est le concept proposé par un duo de designers, réinventant le support de stockage classique et la portabilité des données. A l'image des post-its, la prochaine génération de clé USB sera fine, autoadhésive et amovible.

Baptisées DataSTICKIES, ces périphériques de stockage peuvent être empilés ensemble pour faciliter le rangement. Chaque clé USB est faite à partir de graphène, pris en sandwich entre deux couches de protection. Conçue pour être pratique, elle est repositionnable et peut être collée sur tout type de surface quand elle n'est pas utilisée.

Au-delà de sa forme particulière, elle se distingue par son mode de fonctionnement. En effet, au lieu de se brancher sur un port USB, chaque clé vient se fixer sur un panneau de

transfert de données, à installer sur une partie de l'ordinateur ou d'un téléviseur. Une colle conductrice spécifique lui permet d'adhérer à cette surface tout en facilitant le transfert des données. Une fois reconnu, les bords du DataSTICKIES s'allument.

Déclinée en plusieurs coloris et avec différentes capacités de stockage, cette clé USB ultrafine dispose d'une partie supérieure que l'utilisateur peut écrire pour référencer ses données. Imaginé par Aditi Singh et Parag Anand, le concept est le grand gagnant du concours Red Dot Award.



## Une semelle connectée pour détecter les mines en Colombie



La Colombie fait partie de ces pays où l'usage de mines anti-personnelles continue de faire des ravages, causant des victimes du côté des militaires et des civils. C'est pourquoi, SaveOneLife a été conçu afin d'y remédier et surtout de préserver des vies dans les zones de conflit anciens et actuels.

On doit l'invention au studio de design Lemur, implanté à Bogota. Conçu pour faciliter le déminage, il s'agit d'une semelle connectée capable de détecter les mines terrestres aux environs, en générant un champ électromagnétique.

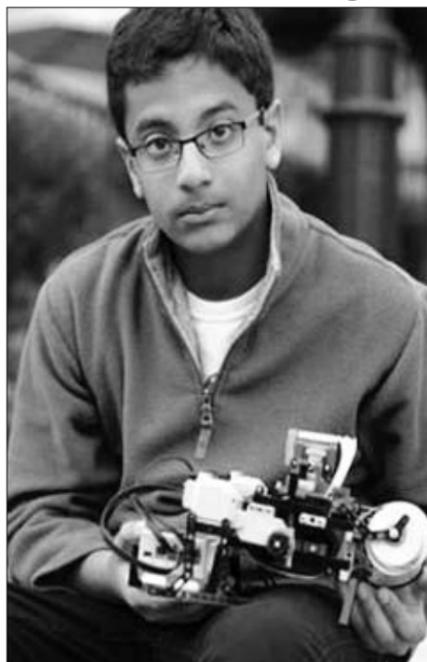
A cet effet, la semelle vient directement s'insérer dans la chaussure de son porteur. Équipé d'un micro-processeur et d'une transmission audio, le système communique sans fil à un bracelet compagnon. Celui-ci permet d'indiquer de façon explicite l'emplacement de chaque explosif dans un rayon de deux mètres. Ainsi, les points rouges sur son écran correspondent aux mines détectées tandis que les cercles verts représentent les surfaces sans risques autour de l'utilisateur. Les soldats pourront ainsi les esquiver afin de prendre des mesures adéquates.

## A 12 ans, il crée une imprimante braille en Lego

La créativité n'a pas d'âge. En illustre l'invention de Shubham Banerjee, collégien californien le jour, concepteur ingénieux à ses heures perdues. En effet, le garçon de 12 ans a eu l'idée de développer une imprimante en Lego capable d'imprimer des textes en braille.

Baptisée Braigo, la machine tire son nom de l'alliance des mots braille et Lego. Entièrement opérationnel, le prototype a été mis au point à partir d'un kit de Lego Mindstorm. Une manière de rendre l'appareil accessible à tous en réduisant les coûts. Ainsi, les dépenses du concepteur s'élèvent à près de 350 dollars tandis qu'une imprimante braille de la sorte est proposée à 2.000 dollars sur le marché. L'appareil fonctionne avec un rouleau de papier standard et utilise un bras robotique équipé de petites punaises pour percer des trous dans celui-ci. Il suffit ensuite d'appuyer sur une commande pour que la machine imprime du braille.

Pour le moment, le processus est assez long puisque la machine prend entre cinq et sept secondes pour imprimer une lettre. Son concepteur espère toutefois rendre son programme open-source de manière à ce



que monsieur tout le monde puisse le peaufiner à sa guise. Eventuellement, cette imprimante braille pourrait faciliter l'éducation et l'apprentissage des non-voyants.

## Arcade Wristwatch, une borne d'arcade au poignet



Une montre peut être intelligente, futuriste ou tout simplement originale. En illustre ce modèle qui se veut un clin d'œil aux bornes d'arcades des années 80. Un garde-temps rétro qui affiche l'heure à la manière d'un jeu d'arcade. L'accessoire permet donc à son propriétaire de porter une petite borne d'arcade au poignet. Il s'agit d'une montre à affichage analogique dont le design s'inspire des astéroïdes. Sur son cadran se trouve un petit vaisseau et deux

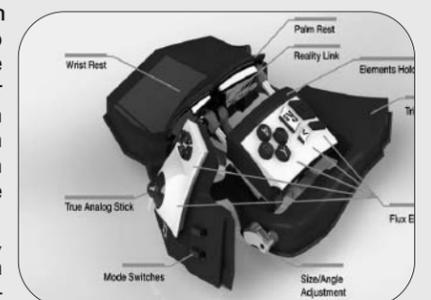
météorites de tailles différentes à la place des aiguilles. Leur position respective permet ainsi de traduire les heures et les minutes facilement. Équipée d'un joystick en guise d'ornement, elle est munie d'un bouton de tir permettant d'activer un rétroéclairage rouge. Celui-ci déclenche également un bruitage spécifique. Seule ombre au tableau, la montre borne d'arcade ne permet pas toutefois d'effectuer une vraie partie de jeu.

## Sinister, l'ovni des souris pour gamer

Pour ne plus avoir à choisir entre un gamepad fonctionnel et le duo clavier/souris, l'invention de la firme Tivitas Interactive combine les trois pour plus de fonctionnalités. Flanqué d'un design avant-gardiste, Sinister est un nouveau périphérique de jeux. Un contrôleur hybride spécialement pensé pour les joueurs sur PC.

A mi-chemin entre souris et clavier, Sinister est une manette de jeux qui a la particularité d'être entièrement modulaire. Grâce à des modules interchangeables, l'utilisateur peut la configurer à sa guise afin de l'adapter à ses besoins.

Ainsi, les fonctions et les boutons peuvent être déplacés en fonction de l'utilisation et du style de jeu. Le joueur peut alors avoir sous la main un gamepad ergonomique tout en disposant des touches de contrôle sur un clavier. Le but consiste à faciliter la transition entre jouer sur console et passer sur PC.



25<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MORT TRAGIQUE DE L'"AMUSNAW"

# Dda l'Mulud, un ardent défenseur de la conscience amazighe et nationale

Pour rendre hommage à l'un des pionniers de la cause amazighe et de la littérature maghrébine d'expression française, disparu dans la nuit du 25 au 26 février 1989, la wilaya de Tizi-Ouzou a saisi l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de sa disparition pour se rendre, en cette matinée du vendredi, au cimetière de Taourirt Mimoun, pour déposer une gerbe de fleurs sur sa tombe.

PAR IDIR AMMOUR

Réunis autour de la tombe, pour lire la Fatiha, tous les présents ont tenu, à l'unanimité, de souligner que "Dda l'Mulud, a reçu les hommages qu'il méritait, ceux de l'émotion. Et son sacrifice n'étant pas près d'être oublié". "Et qu'il était et sera une source d'inspiration et d'encyclopédies de la sagesse", ont-ils précisé. C'est donc un devoir de mémoire de lutter contre l'amnésie et surtout continuer sur le chemin tracé par le père spirituel de tout Amazigh qui se respecte. En marge de cette commémoration, organisée par la direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, en collaboration avec plusieurs institutions culturelles, l'université et l'Association des enseignants de tamazight, qui s'est achevée hier, plusieurs festivités commémoratives du 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort tragique de l'"Amusnaw", en l'occurrence l'anthropologue, linguiste, écrivain Mouloud Mammeri, ont été concoctées. Ce programme consiste en des journées sur la vie et l'œuvre de l'écrivain militant infatigable de l'amazighité, ont traité la thématique de l'anthropologie dans cette riche œuvre du défunt Mouloud Mammeri par des chercheurs et autres spécialistes de l'œuvre de Mammeri: "Mouloud Mammeri et Tamusni: l'anthropologue accompli"; Pour une analyse mythalytique de l'œuvre mammérienne: de la nécessité d'ériger des traces"; "Mouloud Mammeri, le socio-anthropologue: l'attractivité d'une approche interne et objective de l'Être berbère"; Mouloud Mammeri: de la leçon d'oralité à la leçon de l'oralité"; "De Tasga de la Colline à Tasga de la Traversée: plongée orphique et traversée initiatique"; "Pour une redéfinition du projet anthropologique en Algérie et une réconciliation de l'Algérie avec elle-même"; "La poétique du désert dans la traversée de Mouloud Mammeri"; "Le réveil d'Arezki dans le



Sommeil du juste", tels sont les thèmes des conférences animées par des universitaires et des spécialistes de l'œuvre mammérienne durant ces deux journées d'étude. En sus de ces deux journées abritées par la maison de la culture portant le nom de l'auteur de *la Colline oubliée*, il a été également procédé au lancement du concours "le grand prix Mouloud- Mammeri" et la réalisation d'une fresque autour du thème par l'école régionale des Beaux-Arts d'Azazza, alors qu'une exposition permanente d'affiches et autres articles de presse évoquant toutes les étapes de la vie, l'œuvre et le parcours de militant de l'anthropologue, linguiste et chercheurs, au niveau du hall des expositions de la même institution culturelle. A juste titre, Malika Ahmed Zaïd a porté sur "Mouloud Mammeri et Tamusni, l'anthropologue accompli". Mouloud Mammeri, homme modeste avec toute sa grandeur, était "un anthropologue accompli", soulignera-t-elle. Elle ajoutera "Ma communication se veut une lecture de l'œuvre grandiose que fut celle de Mouloud Mammeri, modeste qu'il était dans sa manière de présenter les choses. Pour ma part, j'estime que Mouloud Mammeri était un anthropologue accompli, un illustre

chercheur, à la fois homme de science et de lettres qui ne s'improvisait pas scientifique, mais l'était. Il utilisait les armes, les outils, les méthodes, les instruments des différents domaines et c'est pour cela que j'estime que c'est un anthropologue total et accompli..."

## En quoi Mouloud Mammeri était-il un anthropologue total ?

"Au regard des déterminants des fondamentaux, des attributs à travers sont apport à l'anthropologie du monde amazigh, il a embrassé les différents champs de l'anthropologie. Quant au terme "tamusni" ni le terme philosophie ni le terme sagesse ne pourraient donner la teneur de ce terme. En fait, l'anthropologue total, il l'a été à travers cet itinéraire et cette quête incessante à travers des collectes des registres des corpus tant linguistiques que littéraires et des pièces poétiques telles que celles qu'il a rendues dans Poèmes kabyles anciens. Cette œuvre, qui a été cette déferlante qui a conduit notre langue à cette reconnaissance, c'est le 10 mars 1980, date à laquelle Dda L'Mulud devait présenter sa conférence au centre uni-

versitaire de Hasnaoua, qui a contribué grandement au processus d'ouverture démocratique dans notre pays...", dira Mme Ahmed Zaïd. Le professeur a également raconté sa rencontre avec Mouloud Mammeri: "J'ai rencontré Mouloud Mammeri, en 1973, dans le salon de l'hôtel Gourara, avec une équipe d'Italiens et d'Américains également chercheurs. Il était alors dans sa quête des poèmes anciens qui l'a mené dans le Sud algérien. J'étais alors partie dans le cadre d'un stage que nous offrait l'école d'administration". L'oratrice a passé en revue différents types d'anthropologie: l'anthropologie politique, sociale, culturelle, etc. Le chantre de la culture berbère, comme le défini le professeur Ahmed Zaïd, a fondé, à Paris, le Ceram, le Centre d'étude et de recherches amazighes et la revue *Awal*, et ce n'est pas par hasard qu'il a reçu le titre de docteur Honoris Causa à la Sorbonne, en reconnaissance de ses importants travaux.

"Mouloud Mammeri était un visionnaire dans ses cinquante (50) pages de poèmes kabyles anciens. Je terminerai en disant que cette quête est un mouvement social que Mouloud Mammeri nous a livré à travers ses travaux". Une deuxième communication a été présentée par Malika Boukhlou, enseignante au département de français de l'UMMTO, avec pour thème "Pour une analyse méalytique de l'œuvre mammérienne, de la nécessité d'ériger des traces". Une troisième communication fut présentée par Idir Ahmed Zaïd, professeur à l'UMMTO, sur "Mouloud Mammeri, le socio-anthropologue, l'attractivité d'une approche interne et objective de l'Être berbère". Dda Lmulud a été fidèle aux voix ancestrales, à l'"éternel Jugurtha" et aux causes justes. Il a été, sa vie durant, un ardent défenseur et illustrateur de la conscience amazighe, de la conscience nationale, et même humaine.

I. A.

UN CENTRE AFRICAIN POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL EN AFRIQUE

## La capitale algérienne choisie pour l'accueillir

Les efforts de l'Algérie en matière de préservation du patrimoine culturel couronnés par la réalisation d'un premier Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique sera réalisé prochainement à Alger, stipule un accord conclu vendredi à Paris entre l'Organisation des Nations unies pour l'Education, la Science et la Culture (Unesco) et l'Algérie. L'accord a été signé au siège de l'organisation onusienne, par la ministre de la Culture, Khalida Toumi, et la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, en présence notamment de l'ambassadeur d'Algérie en France, Amar Bendjama, et la vice-présidente du Conseil de la Nation, Zohra Drif-Bitat. Lors de la cérémonie de signature de l'entendement, Mme Bokova a exprimé sa "profonde satisfaction" quant à la création de ce centre africain en Algérie, pays, qui, selon elle, permet des possibilités de coopération dans le domaine de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel du continent. "Cette coopération rejoint notre ambition d'avoir un lien très étroit entre culture et développement durable pour protéger le patrimoine immatériel et le lier aussi avec la diversité des expressions culturelles en Afrique", a-t-elle affirmé, rappelant que la coopération entre l'Unesco et l'Algérie a "toujours eu une substance". De son côté, la ministre de la Culture, Khalida Toumi, a indiqué que la nouvelle institution africaine

veut servir les objectifs culturels de l'Unesco dans le domaine particulier du patrimoine culturel immatériel pour lequel l'Algérie a ratifié la convention internationale comme premier Etat au Monde en février 2004, sitôt adoptée par la Conférence générale. Elle a affirmé l'engagement de son pays de "faire tout" pour participer aux réflexions et actions visant à dresser les inventaires, à effectuer des travaux d'études et de recherche, à conserver, à sauvegarder, à revivifier le patrimoine culturel immatériel africain tout en le mettant en valeur. Placé sous la tutelle du ministère de la Culture, le Centre de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel africain devrait mener, sous l'égide de l'Unesco et en concertation et dialogue avec les pays du continent, des politiques et déployer des actions pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique. Parmi ses actions, il aura notamment à élaborer des inventaires d'identification, d'enregistrement, d'étude, de recherche, de publication et de diffusion du vaste patrimoine culturel africain. Le Centre international d'Alger pour la préservation du patrimoine culturel immatériel d'Afrique Le Centre international d'Alger pour la préservation du patrimoine culturel immatériel d'Afrique, créé en vertu d'un accord entre l'Unesco et l'Algérie, signé vendredi à Paris, a pour mission de "revivifier et d'inventorier" les rites, pratiques, festivités et savoir-faire liés aux cul-

tures des sociétés africaines. Financé et géré administrativement par le gouvernement algérien et placé sous l'égide de l'Unesco, le centre va devoir mener des travaux de recherche, compilation et renseignement intéressant le patrimoine culturel immatériel des pays africains. La création de ce centre de "catégorie 2", géré et financé par le pays hôte - contrairement aux centres de "catégorie 1" financés par l'Unesco - a été décidée en novembre 2013 par la conférence générale lors de la 37<sup>e</sup> session de l'organisation onusienne. L'Unesco a porté son choix sur l'Algérie pour accueillir ce centre au vu de l'expérience acquise par ce pays en matière de gestion et de préservation du patrimoine culturel immatériel. Aux dires du directeur du Centre national de recherches préhistoriques, historiques et anthropologiques (Cnrpah), le nouveau centre sera un instrument d'application de la convention de l'Unesco de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dont le principe directeur est la coopération et l'assistance internationale. Il sera également, commente M. Slimane Hachi, une "extension de l'expérience algérienne à l'échelle continentale", une perspective qui s'appuie sur "des moyens humains et institutionnels algériens déjà existants". En 2013, les efforts de l'Algérie en matière de préservation du patrimoine culturel immatériel avaient été couronnés par le classement de

l'Imzad et du pèlerinage "Rakb" au mausolée de Sidi Cheikh sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Ces classements se sont ajoutés à l'"Ahalil du Gourara", une musique mystique du Sud algérien, et à la "Chedda" de Tlemcen, inscrits au patrimoine de l'Unesco en 2008 et 2012 respectivement, portant ainsi à quatre le nombre de pratiques culturelles immatérielles algériennes classées. Ces classements, dont celui de l'Imzad, pratique commune à pas moins de cinq pays africains, sont venus conforter les travaux menés par l'Algérie pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel menacé dans toutes les régions algériennes et même dans les pays voisins. L'Algérie avait également été mandatée, en juillet 2013, par l'Union africaine pour abriter et réaliser le "Grand musée d'Afrique" avec l'assistance de l'Unesco. Depuis 2008, la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine immatériel a permis le classement d'une trentaine de rituel, pratique et savoir-faire africains dans la "liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité", dont "les pratiques liés au Balafon", "Les rites de pêche collective", un patrimoine commun à plusieurs pays et classé en tant que tel par l'Unesco.

# Mélanomes, les coups de soleil frappent toujours deux fois

*On le sait : l'exposition directe aux UV du soleil favorise le développement de mélanomes cutanés, ou cancers de la peau. Des scientifiques allemands viennent de montrer que les processus inflammatoires constatés en réponse à ces agressions, les coups de soleil, favorisent la migration des cellules cancéreuses et donc les métastases, mortelles.*

Les coups de soleil favorisent les mélanomes cutanés. Une fois ceux-ci déclarés, un nouveau coup de soleil dans la région facilite la mobilité des cellules cancéreuses, et donc des métastases. Sur les skis comme à la plage, le soleil tape fort et ses rayons sont partiellement réfléchis par la neige ou le sable blanc. Sans crème solaire, le corps est exposé au rayonnement ultraviolet, qu'on sait être à l'origine des coups de soleil et les principaux responsables des cancers de la peau, appelés mélanomes. En frappant les cellules pigmentaires, les UV peuvent endommager l'ADN et engendrer des mutations néfastes.

Ce cancer est le neuvième plus fréquent et plus mortel. Sa dangerosité vient surtout des métastases, lorsque les cellules cancéreuses se détachent de la tumeur primaire, circulent dans le sang puis colonisent un nouvel organe, engendrant alors une tumeur secondaire.

En réponse à l'agression par les UV, le corps réagit et déclenche des processus inflammatoires bien connus et douloureux : les coups de soleil. Un processus en théorie salvateur, car chargé d'éliminer les cellules endommagées. Mais d'après les nouvelles recherches de Thomas Tüting et de ses collègues de l'hôpital universitaire de Bonn (Allemagne), ils pourraient également favoriser le développement des métastases indépendamment de leur effet cancérigène. Ces résultats sont publiés dans la revue *Nature*.

Lors d'un mélanome cutané, les cellules cancéreuses se divisent de manière anarchique. Une partie d'entre elles bénéficie des mécanismes inflammatoires des coups de soleil pour se propager à d'autres organes. Dans cette recherche, des souris mutantes ont été observées afin d'analyser l'effet de la réponse inflammatoire suivant l'exposition aux UV. Les animaux régulièrement irradiés avaient davantage de métastases dans les poumons. L'observation histologique par fluorescence et microscopie électronique révèle en réalité une association étroite entre les cellules du mélanome, la paroi interne des vaisseaux sanguins et les cellules immunitaires, particulièrement les neutrophiles.

Plus précisément, les scientifiques ont constaté que les processus inflammatoires favorisaient la migration des cellules tumorales le long des cellules endothéliales, tapissant la face interne des artères et des veines. Cette mobilité est possible grâce à l'action des molécules inflammatoires sécrétées par les neutrophiles. Autrement dit, l'organisme, voulant se débarrasser



des cellules altérées par les UV, facilite le déplacement des cellules cancéreuses dans d'autres régions de l'organisme.

Combattre les mélanomes en évitant les métastases Les études antérieures ont permis de préciser de quelle façon les médiateurs de l'immunité aidaient à la mobilité. En réalité, durant le développement embryonnaire, les précurseurs des cellules de la peau disposent de la capacité à circuler dans tout le corps à travers les vaisseaux sanguins avant d'atteindre leur destination finale. Cette aptitude est normalement aussitôt perdue. Mais les cellules tumorales la recouvrent, expliquant leur grande propension à coloniser d'autres organes, comme les poumons.

Les scientifiques espèrent donc désormais exploiter cette découverte pour développer de nouvelles formes de thérapies ciblées, interférant avec la cascade de signalisations inflammatoires afin d'inhiber les mouvements des métastases.

## Deux protéines clés contre la croissance des tumeurs

Plusieurs études mettent en avant le rôle de deux protéines différentes pour limiter la croissance, voire détruire certaines tumeurs. Leurs noms : AMH et Hsp90. La première ciblerait les cancers ovariens tandis que l'inhibition de la seconde aurait un champ d'action plus large. Une étude à paraître dans *Proceedings of the National Academy of Sciences* (Pnas) par des chercheurs de l'hôpital général du Massachusetts montre tout de même qu'un traitement assez couramment utilisé en chimiothérapie, à base de doxorubicine, pourrait favoriser (modestement) la croissance des tumeurs ovariennes, alors que la molécule est censée lutter contre.

Un paradoxe qui aussitôt posé pourrait

bien trouver une réponse. Car cette même étude apporte une piste de réflexion pour améliorer l'efficacité du traitement en évitant de fournir à la tumeur les moyens de croître.

En effet, les chercheurs ont constaté qu'une hormone glycoprotéique (composée d'un sucre et d'une protéine) que l'on trouve surtout chez le fœtus mâle et le jeune garçon peut arrêter la croissance tumorale. Cette molécule, nommée AMH (anti-müllerian hormone), sert à différencier les sexes durant la gestation.

Lors des premières semaines du développement embryonnaire, il est impossible de reconnaître visuellement les petits garçons des petites filles. Tous deux sont dotés des mêmes organes génitaux et possèdent notamment deux canaux : celui dit de Wolff et celui de Müller. Cependant, chez les mâles des mammifères, la testostérone et l'AMH provoquent la régression du canal de Müller. Chez les femelles (qui n'ont donc pas de AMH), cet organe va évoluer pour former l'utérus, les ovaires et le vagin. De ce fait, par son action inhibitrice sur les voies sexuelles féminines, l'AMH s'attaquerait aussi aux tumeurs ovariennes. Les auteurs de l'étude pensent pouvoir l'utiliser en combinaison d'une chimiothérapie, qui détruit la majeure partie des cellules cancéreuses, pour renforcer l'efficacité. Il reste malgré tout un problème à résoudre : sa production. Pour l'heure, les auteurs ont seulement de quoi faire pour leurs tests expérimentaux...

## Hsp90, une protéine clé... peut-être même trop

Une autre protéine pourrait faire encore mieux, et deux études parues le 23 janvier dans *The Journal of Experimental Medicine* évoquent son potentiel. Nommée Hsp90 (pour heat-

shock protein ou protéine de choc thermique, 90 correspondant à son poids moléculaire), elle est dite chaperonne. Cela signifie qu'elle permet aux autres protéines d'adopter une bonne conformation tridimensionnelle lors de leur élaboration, ce qui leur confère leur activité.

Dans un premier travail, des chercheurs de l'université de Göttingen (Allemagne) se sont intéressés à la protéine MIF (Macrophage migration Inhibitory Factor). Cette molécule peut promouvoir la croissance tumorale, et une augmentation de sa concentration est souvent liée à l'agressivité d'une tumeur. En inhibant Hsp90 dans une lignée de cellules cancéreuses humaines, les chercheurs ont empêché la prolifération et enclenché l'apoptose, un mécanisme d'autodestruction cellulaire.

Dans une seconde recherche, leurs collègues américains de l'institut du cancer Dana-Farber ont quant à eux étudié l'effet de l'inhibition de Hsp90 sur l'activité d'enzymes impliquées dans des leucémies, appelées JAK2. Ces dernières résistent aux médicaments, mais pas à l'absence de Hsp90. Les tumeurs ne sont pas détruites, mais leur croissance est largement ralentie.

Prises ensemble donc, ces deux études suggèrent que Hsp90 pourrait un jour être utilisée comme traitement contre le cancer. Avant cela, il reste de nombreux pas à franchir. Car si la protéine est indispensable à la croissance tumorale, elle l'est également pour les cellules saines de l'organisme qui ont elles aussi besoin de protéines fiables et stables. Il faudra donc trouver le moyen de ne cibler que la Hsp90 des cellules cancéreuses. Ce qui n'est pas chose aisée.

FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS ESS-ASFA YENNENGA CE SOIR À 18H

# Les Sétifiens pour une option de qualification

*L'ES Sétif va renouer aujourd'hui avec la compétition continentale, en affrontant son homologue burkinabé de l'ASFA Yennenga, en match comptant pour les 16<sup>es</sup> de finale de la Ligue des champions africaine.*

PAR MOURAD SALHI

Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux, qui reste sur une défaite en championnat en déplacement contre le nouveau promu (1-0), se présentera aujourd'hui sur sa pelouse du stade 8-Mai-45, avec la ferme intention de prendre une option de qualification.

« Notre connaissance de cette formation du Burkina Faso sur laquelle nous avons un ascendant psychologique certain, et les encouragements de nos supporters, devraient nous permettre de nous qualifier, à condition de nous montrer rigoureux et concentrés à Sétif pour éviter d'encaisser un but qui nous mettrait en situation difficile », a confié le coach sétifien Kheireddine Madoui. Les coéquipiers de Karaoui tenteront de profiter de cet avantage du terrain pour remporter une victoire rassurante avant le match retour dont la date n'a pas été fixée. Le club de Sétif avait déjà éliminé l'ASFA à ce même stade de la compétition la saison dernière. L'ESS a bien l'intention de rééditer cette performance. Les Sétifiens qu'ont joué jeudi leur match de la 21<sup>e</sup> journée de Ligue 1, en déplacement à Blida, n'ont pas eu suffisamment du temps pour préparer ce match. N'empêche, les gars de la ville des Aïn Fouara n'ont d'autre choix que de remporter cette manche aller pour négocier la



manche retour sous de bons auspices. « Nous tâcherons de faire respecter l'adage -jamais deux sans trois- », a déclaré le défenseur de Sétif Riad Benchadi. L'adversaire des gars d'Aïn Fouara, qui est arrivée jeudi à Sétif, tentera d'accrocher les Sétifiens pour aborder la manche retour avec plus de confiance. Les Algériens sont donc avertis et doivent se méfier de cette formation qu'ils connaissent parfaitement bien. Les Burkinabés, qui ont l'habitude de venir en Algérie, notamment à Sétif où ils ont déjà joué deux fois, sont attendus à mettre les Sétifiens en difficulté.

L'ASFA Yennenga, qui vient à Sétif pour la troisième fois, connaît parfaitement bien ce qui l'attend aujourd'hui sur la pelouse du stade 8-Mai-45. Pour l'entraîneur sétifien Madoui, l'Entente n'aura d'autre choix que de réaliser une bonne performance pour se mettre à l'abri surtout que ses déplacements en Afrique sont toujours périlleux. Côté effectif, le coach sétifien devra se passer des services de Khatir Ziti qui souffre toujours d'une blessure. L'absence de cet indispensable joueur sur l'échiquier de Madoui, inquiète le staff technique.

M. S.

LIGUE 2, 21<sup>E</sup> JOURNÉE

## L'USMBA toujours aux commandes le NAHD sur le podium

L'USM Bel Abbès a conservé sa place de leader du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle grâce à sa victoire contre le dernier du classement l'ES Mostaganem (2-0), lors de la 21<sup>e</sup> journée, disputée vendredi et marquée également par la bonne affaire du NAHD, désormais troisième après son succès dans le "choc" contre le WA Tlemcen (1-0). L'USMBA s'est bien remis de sa défaite de la semaine dernière face à l'OM Médéa (1-0) en dominant la lanterne rouge non sans mal, grâce à un penalty d'Achiou juste avant la pause et un second but de Tchikou (53). A la faveur de cette victoire, la 11<sup>e</sup> de la saison, les hommes d'Abdelkrim Bira comptent toujours trois longueurs d'avance sur le nouveau poursuivant direct, l'ASM Oran qui a peine pour disposer de l'USMM Hadjout (1-0) grâce, une nouvelle fois, au réalisme de Benkabilia à la demi-heure de jeu.

Le NA Hussein Dey est l'autre grand bénéficiaire de cette 21<sup>e</sup> journée, en montant sur la troisième marche du podium après sa victoire à l'arrachée contre le WA

Tlemcen dans l'affiche phare. Les Sang et Or qui restaient sur un succès en déplacement contre l'ES Mostaganem (2-1) ont souffert pour engranger les trois points de la victoire contre l'un des prétendants à l'accession en Ligue 1. Les protégés de Younes Ifticen ont attendu la 51<sup>e</sup> minute du jeu pour trouver la faille dans la défense des Zianides grâce à l'expérimenté Nabil Hemani. « C'était un match difficile contre une bonne équipe de Tlemcen. Nous avons réalisé l'essentiel. Nous avons marqué le but au meilleur moment, par la suite nous avons géré le reste du match » a expliqué le coach Ifticen. Avec cette victoire, la neuvième de la saison, le NAHD gagne trois places et se hisse à la troisième place au classement à quatre points du leader. A l'opposé, le WAT recule à la sixième place avec 32 points. L'USM Blida est le grand perdant de cette journée après le nul concédé à domicile face à l'USM Annaba (0-0). Les Blidéens qui demeuraient sur une défaite face à l'ABS (1-0) n'ont pas réussi à s'imposer malgré le penalty accordé par l'arbitre en fin de partie mais raté par Meklouche. L'USMB glisse à la

quatrième position en compagnie de l'US Chaouia qui est revenu avec un précieux point de son déplacement à Médéa (0-0). Dans le bas de classement, les choses se compliquent un peu plus pour le CA Batna qui s'est contenté d'un nul sur sa pelouse face à l'A Boussaâda (1-1) et reste à l'avant-dernière place. De son côté, l'USM Annaba qui a vécu une semaine difficile après la défalcation d'un point par la LFP, reste scotchée à la 14<sup>e</sup> place malgré le nul arraché loin de ses bases face au MC Saïda (1-1).

Ligue 1, 21<sup>e</sup> journée

## Large victoire du MC El-Eulma devant le CS Constantine

Le MC El-Eulma a battu le CS Constantine sur le score de 4-0, mi-temps 3-0, en match avancé de la 21<sup>e</sup> journée du championnat d'Algérie de football de Ligue 1, disputé samedi à El-Eulma.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Hamiti (16 sp, 44'), Berchiche (34') et Hemmaci (90'+2). La 21<sup>e</sup> journée a débuté jeudi avec la victoire du MC El-Eulma sur l'ES Sétif, champion d'Algérie en titre, par 1-0 sur une réalisation d'Amiri à la 28' sur penalty.

VOLLEY-BALL  
MONDIAL 2014 DAMES

## Victoire facile de l'Algérie devant la RD Congo

La sélection algérienne de volley-ball dame a battu son homologue de la RD Congo 3-0 (25-8, 25-12, 25-8), vendredi à la salle Harcha à Alger, en match de clôture de la 6<sup>e</sup> journée du tournoi qualificatif pour le Mondial-2014, en Italie du 23 septembre au 12 octobre.

Pour le compte de la même journée, le Cameroun avait ouvert le bal par une victoire 3-0 (25-16, 25-17, 25-13) contre le Botswana, suivi de l'Egypte victorieuse du Nigeria sur le même score de 3-0 (25-8, 25-11, 25-15).

Malgré leur victoire sur la RD Congo, les volleyeuses algériennes restent scotchées à la 3<sup>e</sup> place du classement général avec neuf points, alors que le Cameroun est confortablement installé à la 1<sup>re</sup> place (13 pts), suivi de l'Egypte (2<sup>e</sup>) avec 11 points et un match en moins.

## Déclarations

**François Salvani, entraîneur des Algériennes :**

"La défaite d'hier face au Cameroun a énormément affecté les joueuses qui se sont tout de même remobilisées pour décrocher la victoire face à la RD Congo. Pour le match de samedi face à l'Egypte nous allons essayer de conclure la compétition avec une victoire en nous donnant à fond et en pratiquant notre volley-ball."

**Fatma-Zohra Oukazi, capitaine de l'équipe d'Algérie :**

"C'est vrai que nous avons largement dominé la RD Congo ce soir mais l'élimination pour le Mondial a un goût amer surtout devant notre public. Pour le match de samedi face à l'Egypte il faudra se donner à fond et rester professionnel pour ne pas avantager les Egyptiennes par rapport aux Camerounaises."

**Zohra Bensalem, joueuse Algérie**

"La défaite face au Cameroun a été synonyme d'élimination au Mondial. Ce revers nous a énormément affecté. Maintenant il faut rester positif et essayer de terminer la compétition sur une bonne note en battant l'Egypte demain."

## victoire de l'Egypte devant le Nigeria (3-0)

La sélection égyptienne de volley-ball s'est imposée face à son homologue du Nigeria sur le score de 3 sets à 0 (25-8, 25-11, 25-15), vendredi à la salle Harcha, en match comptant pour la 6<sup>e</sup> journée tournoi de la poule T (zone Afrique), qualificatif à la Coupe du Monde prévue en Italie.

Grâce à cette victoire, l'Egypte pointe à la deuxième place du classement avec 11 points en quatre matches joués, derrière le Cameroun (13 pts) qui s'est imposé plus tôt face au Botswana (3-0).

L'Egypte doit impérativement s'imposer face à l'Algérie (déjà éliminée), samedi, pour décrocher le seul ticket qualificatif au Mondial italien.



## Offres d'emplois

Date	Titre	Organisme	Région
20-08-2013	<b>Téléconseiller(e) segment particuliers</b> Rattaché à la responsable, vous intervenez sur des appels sortants sur une clientèle de particuliers et répondez aux demandes et aux sollicitations et objections des prospects par téléphone	RH +	ALGER
19-08-2013	<b>Vendeurs Terrains Agroalimentaire</b> Vous êtes un homme du terrain, vous maîtrisez la vente, vous êtes capable de servir les clients, de gérer et prendre les commandes, et surtout vous avez minimum une année de l'expérience en agroalimentaire.	RC Industrie Spa	ALGER
19-08-2013	<b>Agent de sécurité</b> ALGERIE EMBALLAGES recrute un Agent de sécurité pour assurer l'accueil et l'orientation des visiteurs et effectuer des vérifications quotidiennes des mesures internes de sécurité	ALGERIE EMBALLAGES	ALGER
19-08-2013	<b>Directeur de Filiale</b> Important Groupe Industriel recrute un Directeur de Filiale expérimenté pour définir la stratégie de l'entreprise en fonction du marché et superviser le développement commercial	Important Groupe Industriel	ALGER
18-08-2013	<b>COORDINATRICE COMMERCIALE - Chéraga-</b> Pour accompagner sa croissance et renforcer nos services en Algérie, nous recrutons Une COORDINATRICE COMMERCIALE nouvellement diplômée pour développer et mettre à jour la base de données clients	Société privée	ALGER
18-08-2013	<b>Technico-commercial</b> MFG recrute 02 technico-commercial maîtrisant les techniques de vente et négociation, apte au travail en milieu industriel, résidant dans la région centre et est	MFG Algerie	ALGER
18-08-2013	<b>UN CHEF DE QUART CENTRALE ÉLECTRIQUE</b> Vous avez une expérience dans un le domaine industriel (centrale électrique) avec un diplôme en électrotechnique, génie électrique ou équivalent ...	MFG Algerie	ALGER
18-08-2013	<b>Un Ingénieur Automaticien</b> Vous êtes Ingénieur Automaticien avec des connaissances en : STEP7-WINCC. Vous avez un sens d'analyse et des capacités de gestion technique	MFG Algerie	ALGER
18-08-2013	<b>Administrateur système</b> Nous recrutons un Administrateur système avec une expérience confirmée dans un poste similaire avec un Bac+05 en informatique ...	MFG Algerie	ALGER
18-08-2013	<b>Directeur de la Rédaction</b> Important groupe recrute son Directeur de la Rédaction afin de déterminer les sujets à traiter, sur le plan social, économique, politique. Il cherche sans cesse de nouvelles idées d'articles ou de rubriques en vue des prochaines parutions	Société privée	ALGER
18-08-2013	<b>Commercial/ technico-commercial</b> Importante entreprise de distribution de produits chimiques recrute un commercial dynamique qui a des connaissances en environnement, chimie industrielle et en agroalimentaire	Société privée	ALGER
15-08-2013	<b>Directeur Commercial -Agroalimentaire-</b> Important groupe recrute un Directeur Commercial -Agroalimentaire- maîtrisant le mode de fonctionnement d'un magasin, des procédures afin de pouvoir développer la performance de l'organisation et faire progresser les équipes	Société privée	ALGER

### Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

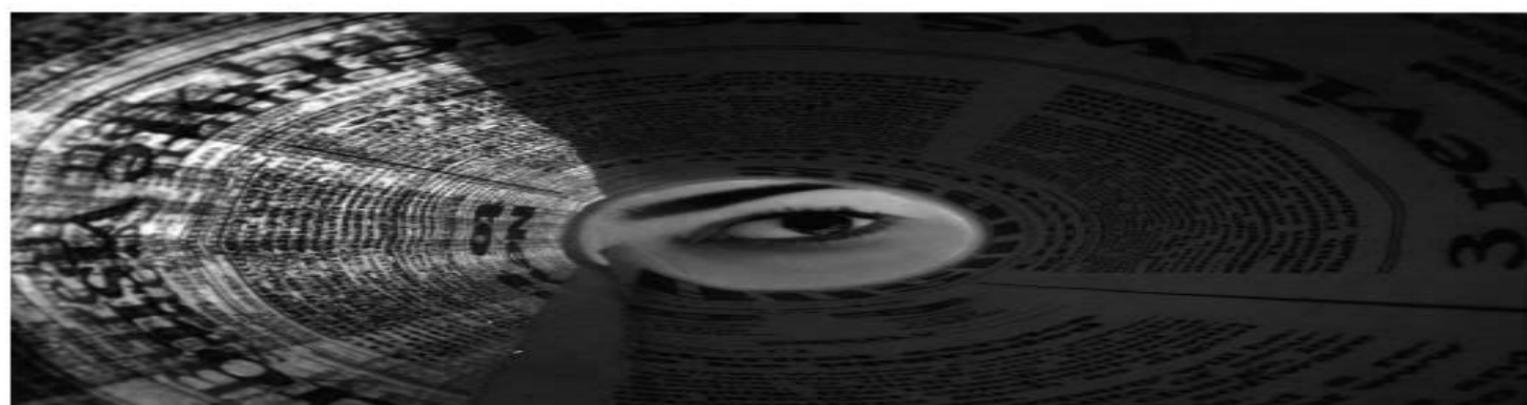
[www.emploipartner.com](http://www.emploipartner.com)

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

# MIDI

Quotidien national d'information Libre



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger  
Rédaction, Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)  
Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 [publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)

## Cuisine

### Les figues



#### Ingrédients

La farce  
500 g de pâte de dattes  
Une pincée de cannelle en poudre  
50 g de graines de sésames

#### La pâte

125 g de beurre  
50 g de sucre glace  
1 verre à thé d'eau de fleur d'oranger  
Colorant en poudre verre  
La farine selon le mélange  
80 g de chocolat blanc pour le décor.

#### Préparation

Faire griller les graines de sésames dans une poêle. Mélanger dans un saladier la pâte de dattes, la cannelle en poudre, les graines de sésame grillées. Former de cette pâte de petites boules de la grosseur d'olive.

#### La pâte

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glace jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter l'eau de fleur d'oranger, bien mélanger, incorporer la farine tamisée peu à peu, pétrir jusqu'à atteindre la consistance de la pâte de pain, ajouter peu à peu le colorant vert jusqu'à l'obtention de couleur de figue, malaxer fortement avec les paumes de la main pendant 20 minutes jusqu'à obtenir une pâte souple.

Former de cette pâte des boules de la taille d'orange.

Etaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné, la feuilletter jusqu'à obtenir une feuille très fine, la couper avec l'emporte-pièce rond de 6 cm de diamètre.

Mettre au milieu de chaque disque une boule de farce, rassembler les bords et les côtés de disque en haut et rouler pour lui donner la forme de figue, continuer l'opération jusqu'à l'épuisement de pâte et de farce, piquer légèrement le fond de figue avec un cure-dent, les disposer sur une tôle huilée.

Faire fondre le chocolat blanc au bain-marie.

Faire cuire dans un four moyennement chaud pendant 15 minutes, les sortir du four et laisser refroidir, tremper les têtes des figues dans le chocolat blanc fondu.

## CONSEILS VESTIMENTAIRES

# Tenues pour attendre bébé

*Vous êtes enceinte, le renouvellement de votre garde-robe vous effraie ? Pas de panique, et avant de vous ruiner dans une boutique spécialisée, pensez que certains vêtements ne vont être portés qu'un temps très court.*

Avant toute chose, votre garde-robe doit être faite de vêtements pratiques et essentiels. Les essentiels sont des basiques comme un jean, un pantalon et surtout une veste. La veste permet de ne pas avoir une silhouette cassée par le dos qui se creuse. Pensez à ne pas la fermer sinon cela marque trop la taille et la silhouette paraît déstructurée.

#### Les couleurs

Il faut former des unités de couleurs pour avoir une silhouette harmonieuse. Evitez par exemple la veste noire avec un top blanc et préférez un ensemble blanc ou noir pour le haut. De même, choisissez des tops légèrement plus longs que d'habitude, avec 5 ou 10 cm de plus.

#### Le look en général

Cela dépend de chacune. Les femmes qui

travaillent dans le milieu bancaire choisiront un ensemble tailleur-pantalon. D'autres s'habilleront avec un top, un jean et des tenns. Concernant les matières, il faut savoir qu'une femme enceinte a plus chaud qu'en temps normal. Il faut donc choisir des matières douces, au toucher agréable. Favorisez les mélanges à base de cachemire, de soie ou de coton et évitez les matières synthétiques qui ont tendance en plus à faire transpirer.

#### Quelles parties du corps mettre en valeur ?

Tout d'abord, le décolleté. C'est la première chose que les femmes montrent, surtout les 3 et 4 premiers mois de grossesse. Profitez-en, car la peau est plus belle, les femmes enceintes ont vraiment un joli décolleté. Les jambes aussi peuvent être mises en valeur. Bien évidemment, le ventre est à souligner. C'est votre atout pendant cette période. Il faut "jouer" de ce ventre.

#### Pour les fêtes et soirées

Les soirées et fête sont aussi l'occasion de porter de belles robes longues en mousseline de soie ou bien encore des petites jupes sympas. Pensez à votre décolleté, mettez-le en valeur. C'est amusant, mais une femme enceinte bien habillée marque les esprits, on s'en souvient.



#### La nécessité de s'acheter des vêtements de grossesse

Certaines femmes réussissent à porter leurs vêtements habituels mais cela devient vite insupportable. En général, les femmes qui ne travaillent pas les supportent, mais celles qui travaillent ont besoin d'un certain confort. Le ventre sort de plus en plus au fil de la journée et cela devient vite désagréable.

## ACCIDENTS DOMESTIQUES

### Ne pas baisser la garde



La belle saison est là et les enfants peuvent enfin jouer en plein air. Mais cette période de l'année est aussi celle qui les expose le plus aux accidents domestiques.

#### Jardin

Eloignez les enfants, lorsque vous tondez le gazon ou taillez les haies, et ne les laissez pas manipuler des objets tran-

chants, tels que sécateurs, cisailles... Respectez les précautions recommandées par les fabricants, lors de l'utilisation d'herbicides ou pesticides.

#### Balcons et terrasses

Quoi de plus tentant que de laisser ces portes-fenêtres grandes ouvertes dès les premiers rayons de soleil... Fermez autant que possible l'accès aux balcons, lorsque les enfants ne sont pas sous surveillance et ne laissez jamais de chaises ou tout autre objet dont l'enfant pourrait se servir pour satisfaire sa curiosité.

#### Barbecue

C'est souvent l'emploi d'alcool à brûler ou d'un liquide inflammable qui est à l'origine de l'incendie. Il est recommandé de recourir à des "allume-barbecues", mais en sachant qu'ils peuvent être toxiques pour les jeunes enfants. Ne les laissez pas à leur portée.

De même, il ne faut jamais laisser le barbecue sans surveillance mais l'installer

dans un endroit autorisé, loin de la végétation et à l'abri du vent, sur un sol bien plat, s'il s'agit d'un barbecue amovible.

#### Piscines

La noyade dans les piscines privées reste la première cause de décès par accident domestique chez les enfants dès qu'ils découvrent l'autonomie avec la marche, ils sont attirés par l'eau et n'ont pas conscience du danger. Pour éviter ces accidents, ne laissez jamais vos jeunes enfants seuls, même pour quelques minutes. Attention, même une simple pataugeoire peut être dangereuse, un tout petit peut se noyer dans 20 à 30 centimètres d'eau.

#### La vigilance, c'est la prévention

Installer une barrière ou une clôture de plus d'1 m de hauteur autour de la piscine.

Videz la piscine en hiver.

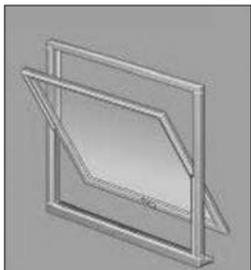
Enlever l'échelle ou l'escalier d'accès des piscines hors-sol.

Profitez de vos vacances et qu'elles ne soient pas gâchées pour autant.

## Trucs et astuces

### Enlever les traces d'adhésif

Il est souvent difficile d'enlever les traces de "scotch" ou autres adhésifs sur des vitres ou n'importe quelle autre surface sans les abîmer. La solution efficace à tous les coups est d'utiliser de la cire d'abeille qu'on applique avec un chiffon doux et on frotte. Petit à petit, les résidus de colle disparaissent.



### Former des sachets de lavande

Même après l'été, vos armoires sentiront bon le soleil avec des petits sachets de lavande. Pour que vos brins répandent leurs douces effluves, nous vous conseillons de les couper avec la tige sans que les fleurs soient complètement ouvertes.

Placez-les ensuite dans une pièce aérée où elles sécheront bien mieux, liées et la tête vers le bas.

Une fois que les fleurs sont complètement sèches (il ne faudrait pas qu'elles moisissent) vous pouvez les effriter sous vos doigts pour les libérer de leur support et les mettre dans des petits sachets en tissu.

### Fini les acariens sur l'oreiller

Nettoyez rapidement vos oreillers en les passant dix minutes au sèche-linge (température la plus basse). C'est beaucoup plus rapide qu'un cycle complet de lavage et cela élimine le plus gros de la poussière et des acariens.



O. A. A.



# Un cimetière de baleines préhistoriques retrouvé dans le désert

*Des travaux d'élargissement de la route panaméricaine, au Chili, ont permis à une équipe de paléontologues de redécouvrir au milieu du désert d'Atacama un gisement d'ossements fossilisés de baleines préhistoriques vieux de 6 à 9 millions d'années. Le désert chilien d'Atacama réserve bien des surprises.*

Depuis les années 70, les populations locales parlent d'un important gisement d'ossements fossilisés de baleine mais ce n'est que depuis 2010 que ce trésor a obtenu une réelle valeur scientifique. En 2011, une équipe de paléontologues a excavé les ossements de 40 cétacés âgés entre 6 et 9 millions d'années. Les squelettes ont été retrouvés suite à des travaux d'élargissement de la route panaméricaine dans le nord du Chili. Les fouilles ont été effectuées dans les plus brefs délais. En deux semaines seulement, les paléontologues sont parvenus à effectuer intégralement le scan 3D du site grand comme deux terrains de football et ont excavé de nombreux os. Les fossiles



ont désormais rejoint pour la plupart les musées. Après leur découverte, les chercheurs se sont bien sûr demandés comment les carcasses de ces animaux marins avaient pu échouer jusqu'à ce point du globe. Aujourd'hui, cette énigme est sur le point d'être résolue.

## Mortes empoisonnées ?

Grâce aux précieuses données obtenues, les chercheurs ont pu identifier quatre périodes distinctes au cours desquelles les baleines se sont échouées. Ces époques sont séparées

entre elles de quelques milliers d'années. La position dans laquelle les squelettes ont été retrouvés, à savoir le dos face au sol, laissent à penser que la cause de la mort est la même pour les cétacés. Ceux-ci seraient décédés après avoir ingéré une algue toxique. A l'époque cette partie du désert était bordée d'une côte. La configuration de celle-ci a entraîné les cadavres de baleines à venir s'y échouer après s'être retrouvés coincés dans un delta puis avoir été portés par les courants. Selon les chercheurs, les corps des

baleines mortes auraient ensuite été propulsés suite à de violentes tempêtes au-delà de la ligne de marée. La zone étant déjà à l'époque désertique, les squelettes ont pu être conservés dans leur intégralité sans que les os ne soient dispersés par les charognards. D'autres fossiles d'organismes marins ont également été découverts dans cette zone baptisée par les populations locales de "colline aux baleines". Parmi ces vestiges, les chercheurs ont identifié un morse, un phoque et un paresseux aquatique.

## La Lune avait rendez-vous avec Saturne mercredi dernier

La Lune a occulté Saturne le 22 février mais le phénomène n'était visible que depuis l'Océan Indien. Heureusement, le photographe australien, Colin Legg, a pu prendre une vidéo de cette scène hypnotique. La Lune qui masque le Soleil ce n'est pas rare mais notre satellite s'attaque aussi à d'autres astres. Le 22 février dernier, il a masqué une planète, Saturne. On ne parle alors pas d'éclipse comme on pourrait le penser mais d'occultation. Une éclipse n'a lieu que quand l'astre masqué est une source de lumière comme le Soleil. Malheureusement, le phénomène n'était pas aisément visible. C'est pourquoi certains n'ont pas hésité à immortaliser ce spectaculaire moment. C'est le cas de Colin Legg qui a réalisé une vidéo relayée par le

blog Bad Astronomy de Slate. Ce photographe australien a capturé les images de l'occultation à Perth juste avant le lever de soleil. Comme le rappelle le blog, ces phénomènes d'occultation ne sont pas extrêmement rares mais restent fascinants. ET on s'en aperçoit vite en voyant la vidéo montrant la Lune "avalant" la planète Saturne et ses anneaux.

## Une question d'axe

Dans le cas présent, le passage de la Lune "devant" Saturne, l'occultation n'est pas systématique à cause de l'écart entre l'axe des orbites de ces deux astres. Chez Saturne, l'axe est en effet incliné de 2,5 degrés par rapport à celui de la Terre, tandis que celui de la Lune l'est de 5 degrés. Ils se man-

quent donc la plupart du temps. L'occultation n'est bien sûr pas visible de tous les endroits de la Terre en même temps, les Américains n'ont par exemple pas pu voir celle du 22 février. Les Sud-américains pourront par contre observer le même phénomène le 17 avril. Saturne est la 6e planète du système solaire par ordre de distance mais la 2e si l'on considère la taille et la masse. Le diamètre de cette géante gazeuse équivaut à neuf fois et demi celui de la Terre, soit environ 120.000 kilomètres au niveau équatorial. La Lune elle présente un diamètre d'environ 3.400 kilomètres. Grâce à l'effet d'optique et la distance qui sépare les deux astres (plus d'un milliard de kilomètres), sur la vidéo, la Lune apparaît pourtant géante à côté de la planète à anneaux. D'autres événements

astronomiques en 2014 Ceci ne sera évidemment pas le seul événement astronomique en ce début 2014. Selon la liste publiée par le site *Universe Today*, la Lune occultera également en partie Vénus le 26 février, un phénomène visible depuis l'Afrique centrale. Un mois plus tard, le 21 mars, la Lune occultera à nouveau Saturne, si l'on regarde depuis l'Atlantique sud. Côté éclipse lunaire, il faudra attendre le 15 avril pour que la Lune passe totalement dans l'ombre de la Terre. Ceci se produit quand notre planète masque le Soleil à la Lune. Enfin le 29 avril, l'Australie et le sud de l'Océan indien pourront assister à une éclipse solaire annulaire.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### MACHINE À STATISTIQUES ÉLECTRONIQUE

**Inventeur :** IBM **Date :** 1951 **Lieu :** Canada

Avant l'invention de la machine à statistique électronique en 1951, la compilation des données de recensement au Canada prenait plusieurs années puisque tout était fait manuellement. À partir de cette année-là, le recensement fut une tout autre affaire grâce à l'invention de cette machine par IBM.



**BODY OF PROOF TROP JEUNES  
POUR MOURIR**

20h45



Un homme succombe à une hémorragie interne alors qu'il venait de subir une opération chirurgicale. Megan se rend dans l'hôpital en question, dirigé par une ancienne amie, afin de déterminer s'il s'agit d'un meurtre orchestré par le chirurgien, Mark Chandler, ou d'une erreur médicale due à un matériel défaillant. Par ailleurs, Ethan est sous le charme de Karen Archer, jeune femme splendide dont la soeur jumelle est décédée en pleine force de l'âge sans raisons apparentes

**ELLE BOIT PAS, ELLE FUME PAS,  
ELLE DRAGUE PAS, MAIS... ELLE  
CAUSE**

22h30



Germaine est une femme de ménage particulièrement occupée. Elle a trois principaux clients, qui ont des vies secrètes et ont tous chacun dans son genre quelque chose à se reprocher. Pour arrondir ses fins de mois, elle décide de faire chanter : Liethard, caissier dans une grande banque, prélève de l'argent de la caisse pour payer les services d'une prostituée qui se livre à un scénario destiné à ses désirs pervers ; Francine, une courriériste du coeur à la télévision au passé peu avouable, mais au futur prometteur, croit épouser le comte de la Motte Brébère Phalempin, qui pour sa part dirige un patronage le jour et se travestit dans un cabaret la nuit

**CASINO ROYALE**

22h30



James Bond se voit assigner une mission difficile, affronter «Le Chiffre», un puissant banquier affilié au terrorisme mondial. Son arme : les cartes. L'agent secret doit en effet ruiner le malfait lors d'une partie de poker à hauts risques dans le but de semer la zizanie dans son camp. Pour transmettre les fonds à 007 et surveiller l'utilisation qu'il en fait, le gouvernement britannique lui adjoint la charmante Vesper Lynd, attachée au Trésor. Mais «Le Chiffre» ne recule devant aucune malversation pour arriver à ses fins. Ce dernier doit absolument gagner la partie pour rembourser l'un de ses crapuleux clients, dont il a perdu la fortune en bourse

**INSPECTEUR LEWIS UN PARADIS  
INCERTAIN**

20h45



Randolph James est retrouvé mort dans le cabinet où il exerçait le métier de médium. On découvre que cet homme était en réalité un chercheur du nom de Reuben Beatty et qu'il s'intéressait particulièrement aux systèmes de croyances. Le rapport du légiste révèle que celui-ci a été assassiné à l'aide de barbituriques dissimulés dans une part de gâteau, et d'une injection d'un puissant sédatif administré habituellement aux gros mammifères

**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE****DEVINE QUI VIENT DÎNER ?**

20h50



John Prentice et Joey Drayton débarquent à San Francisco de l'avion de Hawaï, main dans la main. Ils viennent de se rencontrer, ils s'aiment et veulent se marier. Joey a décidé de présenter son fiancé à ses parents, un couple d'intellectuels progressistes dont elle est très proche. Brillantissime médecin de renommée internationale, John redoute leur réaction : le gendre idéal peut-il être noir ? En effet, Christina, la maman, cache mal son désarroi. Quant au papa, directeur d'un important journal libéral de San Francisco, il accuse le choc ! Prentice décide alors de n'épouser Joana que si ses parents donnent leur consentement sans la moindre restriction

**MARLEY & MOI**

20h45



Jenny et John viennent tout juste de se marier sous la neige du Michigan et décident de partir s'installer sous le soleil de Floride. Alors que l'envie d'avoir un premier enfant se profile chez Jenny, John espère retarder l'échéance en lui offrant un adorable chiot sur les conseils avisés de son collègue Sébastien, un séducteur profitant pleinement de son célibat. C'est ainsi que Marley, un jeune golden retriever, prend place au sein du couple. En grandissant, l'animal se révèle aussi craquant que dévastateur et la maison devient un véritable terrain de jeu. Mais l'envie de fonder une famille ressurgit, et Jenny attend désormais son premier enfant

**ZONE INTERDITE PARIS ET LES  
CHAMPS-ÉLYSÉES : ENQUÊTE  
SUR LES...**

20h50



Chaque soir, parisiens noctambules et touristes en goguette battent le pavé de la Ville Lumière pour profiter de ses plaisirs jusqu'à l'aube : dîner somptueux sur les bateaux-mouches, cabarets étincelants, excursions interdites dans les catacombes ou virée en boîte de nuit. Chaque année, 83 millions de touristes s'amuse lors des nuits parisiennes. Qui sont les jolies filles qui font la réputation des établissements de nuit ? D'où viennent-elles ? Le magazine a enquêté sur le phénomène étonnant des chasseurs de «beautiful people». Les caméras de «Zone Interdite» ont pu pénétrer les coulisses interdites des cabarets les plus mythiques

**BIENVENUE CHEZ LES  
CH'TIS**

20h50



Directeur de La Poste à Salon-de-Provence, Philippe Abrams rêve d'être muté sur la Côte d'Azur pour faire plaisir à sa femme. Il est prêt à tout, y compris à frauder pour arriver à ses fins. Peine perdue, il est aussitôt démasqué et la sanction tombe : il est transféré à Bergues, une petite ville du Nord. Cataclysme chez les Abrams, dont les préjugés sur le Nord sont aussi aberrants qu'infondés. Tout ce petit monde est persuadé qu'il y fait moins 40 °C en hiver et que ses habitants sont des rustres. La mort dans l'âme, Philippe prend donc seul la route pour Bergues. A sa grande surprise, il découvre une petite ville accueillante et des collaborateurs chaleureux

# Gisele Bündchen

un come-back  
chez Balenciaga

*Gisele Bündchen est revenue défiler pour Balenciaga, surprise de taille au regard de l'agitation que c retour a suscité sur les réseaux sociaux, le top confirme ainsi sa place de numéro 1.*

## Robin Thicke Paula Patton

leur fils a eu  
un accident  
de voiture

Jeudi 27 février, Julian, 3 ans, le fils de Robin Thicke et Paula Patton a eu un accident de voiture alors qu'il se trouvait en compagnie de sa grand-mère maternelle sur Sunset Boulevard.

## Hilary Swank

radieuse au  
défilé Ferrag

Hilary Swank se fait rare au cinéma, elle a profité de son temps libre pour se rendre au défilé Salvatore Ferragamo où on l'a vu au bras de James Ferragamo.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h52
Dohr	13h00
Asr	16h13
Maghreb	18h45
Icha	20h03

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 2116 | Dimanche 2 mars 2014

**MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42

0550.18.37.57

JOURNÉE DE LA PROTECTION CIVILE

## Développer la culture de la prévention



Le Conseil des ministres arabes de l'Intérieur a appelé vendredi, à l'occasion de la Journée mondiale de la Protection civile qui coïncide avec le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, à "développer" la culture de prévention dans le monde arabe en coordination avec les médias et les établissements scolaires.

PAR RACIM NIDAL

Le secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Ali Koumane, a souligné l'importance de la contribution des secteurs privé et public à la mise en oeuvre des programmes de prévention, d'intervention et de sauvetage. Il a insisté dans ce sens sur "l'importance" de la sensibilisation aux mesures préventives pour mieux gérer les accidents et les situations d'ur-

gence qui nécessitent "une planification" de programmes de sensibilisation au profit des citoyens notamment contre les catastrophes naturelles. M. Koumane a salué à cette occasion le rôle du corps de la Protection civile dans les pays arabes en matière de promotion de la culture de prévention à travers la mise en oeuvre de programmes de sensibilisation (conférences, portes ouvertes, émissions télévisées et exercices de simulation). Il a en outre rappelé que le secrétariat général du conseil des ministres arabes de l'Intérieur oeuvre à la "consécration" de la culture de prévention dans le monde arabe à travers notamment la mise en oeuvre de la stratégie arabe de la protection civile ainsi que les recommandations issues des différentes conférences portant sur "la promotion de la culture de prévention contre les catastrophes et les dangers des accidents domestiques". Il a enfin salué les efforts déployés par les agents de la Protection civile des pays arabes ajoutant que la protection des personnes et des biens est "la responsabilité" des institutions gouvernementales, du secteur privé, de la société civile et des citoyens. **R. N.**

CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

## Des gynécologues appellent à l'introduction du vaccin

Des gynécologues ont appelé, vendredi à Alger, à l'introduction du vaccin préventif contre le cancer du col de l'utérus pour réduire efficacement les cas d'infections. "Le cancer du col de l'utérus, dû à un virus, peut être évité à hauteur de 80 % grâce à la vaccination. Il est nécessaire d'introduire le vaccin qui protège du cancer du col de l'utérus pour diminuer les cas d'infections", a précisé le Pr Racim Khodja, chef de service gynécologie-obstétrique, lors des premiers ateliers pratiques de gynécologie-obstétrique. Le cancer du col de l'utérus est une pathologie causée par un virus appelé "Papillomas virus" qui se transmet par voie sexuelle. Les "Papillomas virus" de types 16 et 18 sont des virus oncogènes et sont à l'origine du deuxième cancer le plus fréquent chez la femme, après celui du

sein. Ce cancer est très dangereux, foudroyant, coûteux et très difficile à prendre en charge. Le professeur a expliqué que ce cancer pouvait être évité à hauteur de 80% si les femmes étaient vaccinées avant leur premier rapport sexuel ou dans l'année qui le suit. Le cancer du col de l'utérus est guérissable à 100 % quand il est détecté précocement. Lorsque les lésions cancérogènes sont décelées tardivement, la maladie se propage rapidement et atteint d'autres organes, a ajouté le Pr Khodja. En attendant l'introduction du vaccin, le spécialiste a rappelé que la prévention restait le meilleur moyen de lutte contre cette pathologie. Il a recommandé aux femmes de faire des frottis deux fois par an après les premiers rapports sexuels pour détecter d'éventuelles atteintes aux virus. **R. N.**

PROCÈS DU PRÉSIDENT DÉCHU MORSI

## La justice égyptienne examinera demain la demande de récusation

PAR CHAHINE ASTOUATI

La justice égyptienne examinera demain la demande de récusation des juges dans deux des procès en cours du président destitué Mohamed Morsi, ont indiqué samedi des sources judiciaires. Les avocats de deux co-accusés de Morsi avaient demandé la récusation des juges dans deux procès, le premier impliquant 131 personnes dans des évasions de prison début 2011 et le second concernant des accusations d'"espionnage" visant le chef d'Etat destitué et 35 autres personnes. La demande de récusation a notamment été motivée par la publication dans un quotidien égyptien d'enregistrements supposés de conversations privées entre Morsi et l'un des avocats de la défense Sélim al-Awa, selon la défense. La cour d'appel qui devait examiner cette requête samedi a reporté l'audience au 3 mars afin que les accusés puissent être présents alors que Morsi et plusieurs autres dirigeants de la confrérie des Frères musulmans comparaissent samedi dans une troisième affaire, pour incitation au meurtre de manifestants durant sa présidence. L'ancien chef d'Etat, arrêté début juillet par l'armée, est poursuivi au total dans quatre affaires. Dans le



procès pour "espionnage", Mohamed Morsi et ses 35 co-accusés, dont des dirigeants des Frères, sont accusés d'avoir comploté notamment avec le mouvement palestinien Hamas et la République islamique d'Iran, pour déstabiliser l'Egypte. Ils encourent la peine de mort. Jeudi, le tribunal avait ajourné l'audience sans toutefois fixer de date "jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur la demande de récusation". Morsi est par ailleurs poursuivi pour outrage à magistrat, un procès dont la date n'a pas encore été fixée. **C. A.**

UN BUS DÉRAPE À BOUFARIK

## 3 morts et 32 blessés

Trois personnes ont trouvé la mort et 32 autres ont été blessées, samedi matin, dans le dérapage d'un bus de transport de voyageurs, survenu sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de Boufarik (Blida), a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le bus, qui assurait la desserte Laghouat-Alger, a dérapé au niveau de l'échangeur ouest, à l'entrée de Boufarik, en raison de "l'état de la route, rendue glissante par la pluie, à l'excès de vitesse et à l'incapacité du conducteur à maîtriser le véhicule", a-t-on expliqué. Deux personnes sont

décédées sur le coup et la troisième a rendu l'âme quelques instants après son admission à l'hôpital de Boufarik, a encore indiqué la même source, ajoutant que tous les blessés ont été transférés à la même structure hospitalière pour recevoir les soins nécessaires. L'intervention des services de la Protection civile, a duré plus de trois heures au vu de "la gravité de l'accident", a-t-on observé, soulignant la mobilisation, à cet effet, de six ambulances et deux camions de lutte anti-incendies.

## Fifa : le Board autorise officiellement le port du voile dans le football

L'International football association Board (Ifab), organe garant des lois du jeu, a officiellement autorisé samedi le port du voile et du turban dans le football. "Il a été décidé que les joueuses pouvaient avoir la tête couverte pour jouer", a annoncé le secrétaire général de la Fédération internationale de football (Fifa), Jérôme Valcke, lors d'une conférence de presse à Zürich. En réponse à une requête de la communauté sikh canadienne, la mesure a été élargie aux hommes qui peuvent désormais jouer en turban. Une circulaire doit être envoyée aux différentes fédérations pour expliquer les détails de l'application de cette décision. Ce voile ou ce turban doit être en accord avec la tenue du joueur, ne pas être rattaché à son maillot, ne pas constituer un danger pour celui qui le porte ou autrui et ne doit avoir aucune partie qui dépasse. Cette décision a été prise par le Board après 20 mois d'essai à la demande de la Confédération asiatique de football (AFC). Au terme de cette expérience, l'organe garant des lois du jeu a jugé ne plus avoir de raisons valables d'interdire le port du voile si les consignes fixées sont bien respectées.